

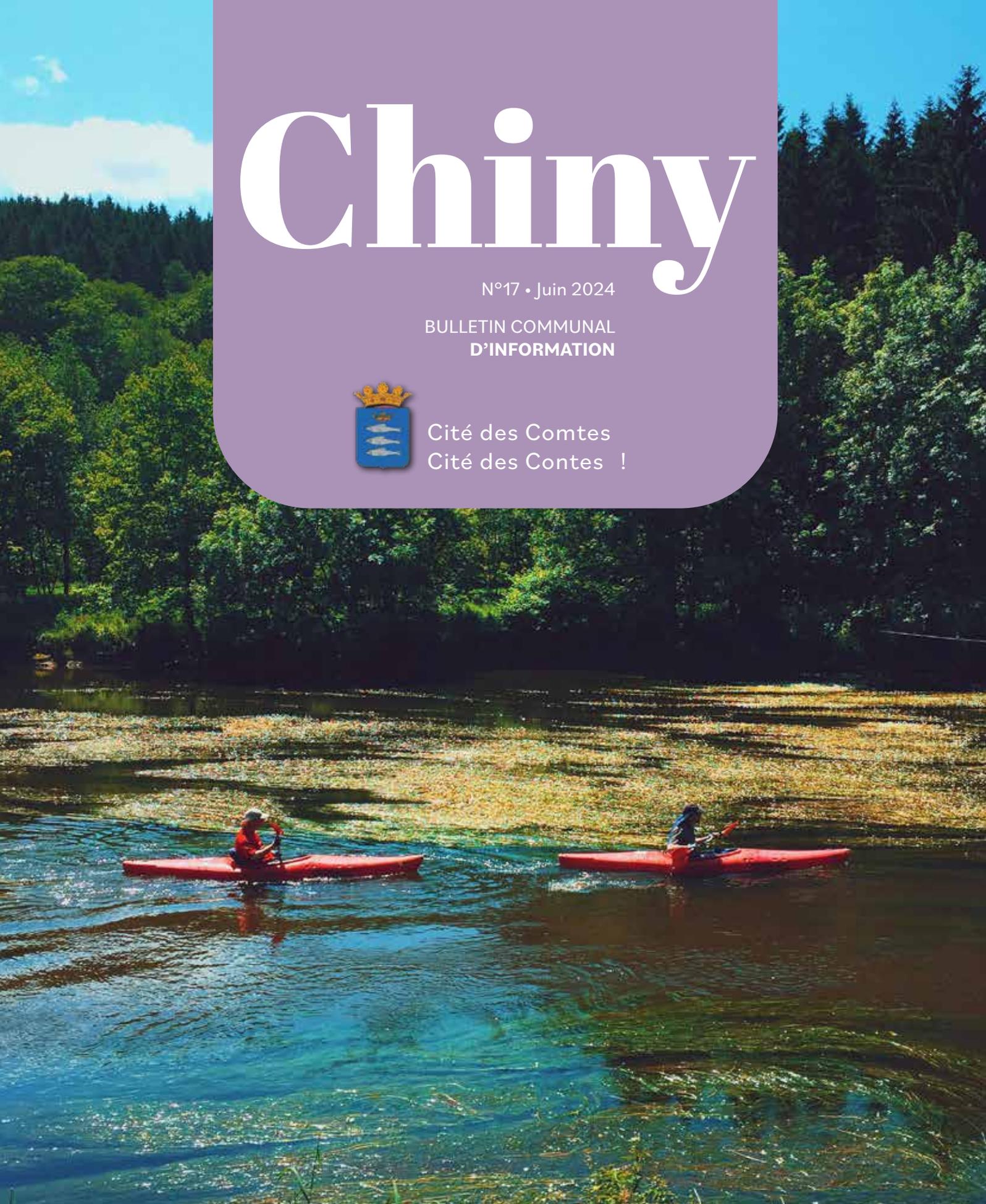
Chiny

N°17 • Juin 2024

BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION



Cité des Comtes
Cité des Contes !



Point sur les travaux



p.7

Enseignement



p.18

Les Estivales de l'été



p.26



Administration communale de Chiny

Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne

Tél. : +32 61 325 353

Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

Imprimé

2900 Exemplaires

Directeur de publication
Sébastien PIRLOT

Administration et rédaction
Ville de Chiny

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Sommaire

EDITORIAL	3
FINANCE	
Compte 2023 : un boni de 1.750.000 Euros !	4
Modifications budgétaires n°1 : travaux et primes !	4
Rappel des primes 2024 disponibles pour la population	5
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Bien – vivre en société : petit rappel du règlement de police en vigueur	6
Rappel du règlement communal pour les camps « scouts »	6
TRAVAUX	
Travaux prévus entre mai et septembre 2024	7
TOURISME	
Totemus arrive à Chiny	8
DEVOIR DE MÉMOIRE	
Liens d'amitié entre Chiny et Champagné (le Mans, France)	8
CULTES	
Nos églises : fonctionnement, avenir et entretien	9
ENVIRONNEMENT	
Bilan de l'opération « BEWAPP »	10
Les prairies fleuries s'étendent...	10
Porcherie à ciel ouvert : permis annulé !	11
MOBILITÉ DOUCE	
Communication du TEC	11
ÉCONOMIE ET PME	
VIE ASSOCIATIVE	
Retour sur la saison de natation 2023-2024	13
Bilan des stage de Détente et de Printemps 2024	13
Label « Adeps » Commune Sportive	13
Reprise des activités sportives en septembre 2024 à la RCA	14
Les stages « Été 2024 »	15
ENFANCE	
6 avril 2024 : 15eme anniversaire de la crèche communale « Les P'tits Pinsons »	16
La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny	17
Des nouvelles de l'ONE	17
DOSSIER ENSEIGNEMENT	
CULTURE	
Votre bibliothèque en quelques chiffres !	23
Deux espaces disponibles à la location	23
16 ^{ème} Fête de la Musique d'Izel	24
Le 35 ^e Festival interculturel du Conte de Chiny	25
Les « Estivales » du Château du Faing	26
ACTION SOCIALE	
Beau bilan pour les cours d'informatique !	28
VIE POLITIQUE	
In memoriam : Aimé SCHOPPACK s'en est allé...	28
JUMELAGE	
Jumelage Chiny - Saint-Verand	29
Jumelage Chiny - Huisseau-sur-Cosson (Loire)	30
CITOYENNETÉ	
Excursion communale du 2 juin : émerveillement au Royal Palace de Kirrwiller	31
Chats errants : opération capture, stérilisation, adoption	31
Syndicat d'initiative de Jamoigne – Vierre et Semois	32
Goûter des séniors !	32
Des Maîtres japonais à Chiny !	33
Marcher sur un chemin de mémoire	33
Noces d'Or et de Diamant	34
AGENDA	
	36

Éditorial



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Avec le retour de la période estivale, les différentes entités de notre Commune connaissent à nouveau une activité débordante : les initiatives sociales, culturelles et sportives foisonnent, qu'il s'agisse de manifestations d'envergure ou de fêtes de quartier.

Au fil des semaines, les manifestations en tous genres se multiplient, afin de renforcer toujours plus le tissu associatif de nos villages, essentiel à la vie en communauté.

La Fête de la musique à Izel, les Estivales 2024 du Château du Faing (nouveau !) ou bien encore le retour de la Fête des loisirs vont accueillir des milliers de visiteurs le temps d'un week-end. Mais il ne faut pas non plus oublier les diverses actions, plus locales, comme les Fêtes de villages, qui renforcent le lien entre les habitants.

Toutes sont soutenues (soit financièrement, soit en matière logistique) par la Ville de Chiny.

Et c'est bien normal !

Car s'investir bénévolement pour les autres devient un acte de plus en plus rare. Permettez-moi, dès lors, via ce petit éditorial, de remercier toutes les personnes qui acceptent de donner de leur temps, avec pour seule rétribution la richesse humaine.

En cette veille des vacances d'été, le présent Bulletin communal « *Chiny, Cité des Comtes, Cité des Contes* » vous présentera quelques-unes des activités estivales. Mais il vous parlera aussi des différentes implantations scolaires (tous réseaux confondus), des différentes activités prévues au sein de la Régie Communale Autonome (RCA) du Centre sportif de Jamoigne, des plaines communales pour les tout petits (2,5 ans à 4 ans), ainsi que la récente soirée de l'accueil extrascolaire. Sans compter, depuis avril, les 15 ans (déjà !) de la crèche « *Les P'tits Pinsons* ».

Un mot aussi sur les différents jumelages qui nous unissent à des Villes françaises : le séjour à Saint Verand (Beaujolais, Lyon) et l'accueil des citoyens de Huisseau-sur-Cosson (Loire). Sans compter une visite de courtoisie, dans le cadre d'un travail sur la mémoire, dans la municipalité de Champagné (Loire, près du Mans).

Des informations pratiques, également : un topo sur le règlement de police et sur celui en matière de « *camps scouts* ». Afin de veiller aux règles élémentaires de bon voisinage.

La nature, elle aussi, a retrouvé sa tenue d'apparat afin d'accueillir touristes, promeneurs, sportifs ou voyageurs d'un jour dans les belles contrées de nos forêts et le calme serein de nos cours d'eau. Le développement touristique est un secteur important pour notre économie locale. C'est la raison pour laquelle notre Commune a récemment initié une brochure « *tourisme* » (à disposition des visiteurs dans les hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, etc.) et un bulletin spécial « *PME* ».

Toutes les initiatives et tous les projets soutenus par la Commune poursuivent un seul et même objectif, à savoir rendre nos villages les plus attrayants et attractifs possibles.

Je terminerai ce petit édito en vous souhaitant de belles et chaleureuses vacances d'été...



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Compte 2023 : un boni de 1.750.000 Euros !

Tout comme les comptes des années 2020, 2021 et 2022, celui de 2023 -soit pour la 4^{ème} année consécutive- s'est révélé exceptionnel ! A l'origine, notre budget 2023 prévoyait un boni de 230.000 euros. Nous arrivons finalement à un résultat positif de 1.750.000 euros !

Comment s'explique une telle situation ?

Tout d'abord, nos ventes de bois ont retrouvé leur niveau d'avant la crise de 2019. D'où une hausse des recettes en provenance du secteur forestier (+675.000 euros par rapport aux estimations initiales). Des recettes supplémentaires sont également parvenues de certains niveaux de pouvoir (Fonds des Communes : +230.000 euros, obtention de plusieurs subsides, etc.). Au niveau dépenses, on notera une augmentation du budget des travaux (+ 100.000 euros en entretien courant de voiries, etc). Enfin, on notera une hausse des frais d'électricité, notamment pour les châteaux d'eau (+50.000 euros) et en matière de travaux forestiers (+ 70.000 euros), comme des replantations. Suite à ces bonnes nouvelles, nous avons décidé (voir article ci-dessous) de transférer 1.100.000 euros en Fonds de réserve.

Modifications budgétaires n°1 : travaux et primes !

Les excellents résultats enregistrés à notre compte 2023 ont permis de présenter, au Conseil communal de mars, de toutes aussi excellentes modifications budgétaires, les premières de cette année 2023.

Grâce au boni du compte 2023, près de 1.200.000 euros sont injectés dans notre Fonds de réserve extraordinaire, qui flirte désormais avec les 3.500.000 d'euros, tandis que notre Fonds de réserve ordinaire s'élève à plus de 720.000 euros. De quoi envisager l'avenir avec sérénité.

D'autant que les MB sont à l'équilibre malgré les hausses des dépenses de fonctionnement (+30.000 euros). Toujours au niveau des dépenses, la mise en œuvre d'un nouveau site internet permettant l'intégration de vidéos, la réparation des dégâts subis à la plaine de jeux du Bois de Buneau (Izel) suite à la chute d'un arbre pendant la période d'intempéries, et enfin un subside extraordinaire (+150.000 euros) en faveur du CPAS pour boucler le financement de la rénovation des Maisonnnettes.

Enfin, vu notre bonne santé financière, nous avons décidé, de maintenir toutes les primes et toutes les réductions octroyées :

- > diminution des prix des stages sportifs et des plaines de jeux ;
- > chèques-commerces de 2x20 euros par ménage ;
- > prime de 750 euros pour l'achat, la construction ou la rénovation d'un logement ;
- > soutien aux familles pour la rentrée scolaire 2024-2025 ;
- > aide à la stérilisation des chats ;
- > aide à l'achat d'un vélo électrique ;
- > soutien aux Seniors via l'octroi d'une prime téléphonique.



Sébastien PIRLOT

Bourgmestre
en charge du Budget
et des Finances



Frédéric ROBERTY

Président du
Conseil communal
Adjoint au Budget
et aux Finances



Rappel des primes 2024 disponibles pour la population

1 Prime à l'acquisition, la construction et la rénovation (dont isolation) : 750 euros

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. La maison d'habitation doit servir de résidence principale sur le territoire de la Ville de Chiny. Le règlement complet, la liste détaillée des travaux éligibles et l'ensemble des documents à fournir sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be.

Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : **Nathalie PEETERS** par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

2 Prime téléphonique à destination des plus de 65 ans : 25 euros

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, par personne isolée ou par ménage, pour autant que l'un des 2 conjoints soit âgé(e) de plus de 65 ans.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez aussi contacter : **Nathalie PEETERS** par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

3 Prime à l'achat d'un vélo électrique : 100 euros

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (maximum 2 primes par ménage !), lors de l'acquisition d'un vélo de taille adulte, neuf, acheté chez un professionnel du secteur et devant être homologué. Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : **Nathalie PEETERS** par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

4 Prime à la stérilisation des chats : de 25 euros (chat mâle) à 50 euros (chat femelle)

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Deux primes au maximum pourront être octroyées par an et par ménage domicilié sur le territoire de la Commune de Chiny. Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be.

Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : **Stéphanie RASKIN** par téléphone : 061 32 53 59 ou par mail : stephanie.raskin@chiny.be

5 Chèques-Commerces : 2 x 20 euros par ménage

Ceux-ci ont une validité de 6 mois (1^{er} mai 2024 - 31 octobre 2024) et sont à dépenser dans les magasins participants de votre choix, reconnaissables via un autocollant placé sur leur devanture.

La liste desdits commerces sera régulièrement réactualisée et consultable sur le site internet de la Commune : www.chiny.be (vie pratique).

6 Prime à destination des enfants en âge d'obligation scolaire : 25 euros par enfant

Valable pour la rentrée scolaire 2024-2025. Demande à introduire entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2024.

L'enfant pour lequel la prime est demandée doit être domicilié dans la Commune au moment de la demande et être âgé de 5 ans (au 1^{er} janvier 2024) à 18 ans (au 31 décembre 2024). Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be.

Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : **Nathalie PEETERS** par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

7 Prime à destination des étudiants en études supérieures : 50 euros par étudiant

Valable pour la rentrée scolaire 2024-2025. Demande à introduire entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2024. Est bénéficiaire de la prime l'étudiant(e) domicilié(e) dans la Commune et âgé(e) de 18 à 24 ans au moment de la demande.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : **Nathalie PEETERS** par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

En 2024, ce sont près de 200.000 euros qui sont ainsi budgétisés pour aider, de manière directe, les citoyens !



Sébastien PIRLOT

Bourgmestre
en charge du Budget
et des Finances



Frédéric ROBERTY

Adjoint aux Finances



Bien – vivre en société : petit rappel du règlement de police en vigueur



Peu de citoyens le savent, mais depuis la dernière réforme des polices, qui date déjà de l'an 2000, le Bourgmestre n'est plus le Chef de la police communale. Celle-ci dépend désormais d'un Chef de corps. Pour la Zone de police de Gaume, ce dernier est M. Jean-Yves SCHUL. C'est donc à lui ou au Poste de Police de Florenville (061 / 24 24 40), durant les heures de bureau, ou au 112, en cas d'urgence en-dehors des heures de bureau qu'il convient désormais de s'adresser directement.

PETIT RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE ET DE RESPECT DE LA VIE EN SOCIÉTÉ :

1) Manifestations

Toute demande d'autorisation pour une manifestation sportive, culturelle, sociale ou festive doit être introduite, via la Commune, au plus tard 60 jours avant la date de la manifestation. Tout éventuel accord sera soumis à la Zone de Police et/ou de la Zone de secours (pompiers) ;

2) Atteintes aux personnes et à la propriété d'autrui.

Sont punissables : dégradations volontaires faites à des immeubles, des voitures, des monuments funéraires ; graffiti ; vols ; tapages nocturnes (entre 22h et 5h) ; violences contre une personne et injures ;

3) Propreté et salubrité publiques

Le bon état de propreté des trottoirs, accotements et filets d'eau dépend des riverains concernés. Le camping sauvage et le bivouac sont strictement interdits sur l'espace public ;

4) Sécurité publique

L'heure de fermeture des manifestations publiques est fixée, à au plus tard à 1h du matin, sauf les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche et les veilles de jours fériés (la fermeture est alors à 3h) ;

5) Précautions et obligations par temps de neige

Les trottoirs doivent être dégagés par le riverain concerné !

6) Sécurité publique

Les propriétaires de biens immobiliers doivent prendre toutes les mesures pour éviter que ceux-ci ne présentent tout danger (exemple : ruine menaçante). De même, tout abandon de véhicule est interdit. Tout propriétaire est tenu de tailler ses haies et plantations. En cas d'accident indu par cette absence de taille, ledit propriétaire sera considéré comme responsable ;

7) Tranquillité publique

Il est interdit d'utiliser des tondeuses à gazon, tronçonneuses ou autres engins bruyants (sauf exploitant agricole) les dimanches et les jours fériés. Les « robots-tondeuses », eux, sont interdits entre 20h et 8h (protection de la faune diurne). Les débits de boissons sont tenus de fermer de 1h à 7h du matin, sauf les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche et les veilles de jours fériés (la fermeture est alors à 3h) ;

8) Animaux

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse dans l'espace public et muselés si dangereux ou agressifs. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections desdits chiens ;

9) Camps de vacances

Il convient de se reporter au règlement concernant les scouts camps et figurant ci-dessous.

Le présent article se veut un simple résumé des nombreuses interdictions en vigueur concernant l'espace public et des infractions, en cas de délit, théoriquement punissables par la loi.

Pour télécharger le règlement général de police complet, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la Zone de police de Gaume ou bien encore : <https://www.police.be/5299/questions/reglement-general-de-police/quest-ce-que-le-reglement-general-de-police>.



Vous y obtiendrez les réponses à toutes vos questions !



Rappel du règlement communal pour les camps « scouts »



Devant la recrudescence des incidents et des rapports de police adressés à la Commune, celle-ci a modifié en 2022 son règlement communal concernant les camps « scouts » afin de le rendre plus répressif.

Celui-ci est évidemment toujours applicable :

- Toute personne louant un terrain à l'un de ces camps doit bénéficier préalablement d'un agrément auprès de la Commune. Si tel n'est pas le cas, le camp sera interdit.
- De même, les camps « scouts » de passage ne sont pas autorisés à rester, même pour une nuit.

- Le camp ne peut être situé à moins de 250 m des habitations, à moins de 100 m d'un captage d'eau potable et aucun feu ne peut être allumé à moins de 100 m d'un bois. Les véhicules de secours doivent pouvoir avoir accès au camp, qui sera en outre clairement indiqué. Le loueur devra fournir au camp le bois de chauffage : il est interdit d'aller prendre dans la forêt. De même, il est proscrié d'effectuer des constructions sur les berges et dans le lit des rivières.
- Toute nuisance sonore est interdite entre 22 heures et 7 heures du matin.
- Les jeux portant atteinte aux biens et/ou aménagements du voisinage ne sont pas autorisés.
- De même toute consommation d'alcool (y compris pompe à bière) et de substances illicites est strictement proscriée.

Les camps « scouts » ne respectant pas ce règlement seront à l'avenir interdits de séjour dans notre Commune. Quant aux loueurs, ils pourraient perdre purement et simplement

leur agrément. Par ailleurs, des patrouilles communes Police – DNF sont désormais organisées et les contrevenants verbalisés.

Par ailleurs, sont également d'application des obligations concernant la gestion des déchets, la gestion des WC, l'interdiction d'installation de personnes extérieures au camp, la nécessité de la présence permanente d'un responsable « adulte », l'obligation en cas de déplacement de nuit et sur la chaussée de porter des vareuses fluorescentes, l'interdiction des feux d'artifices, pétards ou fumigènes.

Le règlement est disponible sur le site internet de la Ville de Chiny : www.chiny.be.

En cas de souci avec un camp, n'hésitez pas à contacter directement la Police (en journée, le poste de Florenville, 061 24 24 40 ; en soirée, le traditionnel numéro d'urgence 112).

Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Travaux

Travaux entre mai et septembre 2024



RÉFECTION D'UN EXCÉDENT DE VOIRIE ET VOIRIE RUE DU MILLÉNAIRE À CHINY



RÉFECTION DE LA VOIRIE RUE DE LA HAILLEULE À JAMOIGNE

Montant attribution : 49.074,70€ TVAC
Entreprise : DAMIEN J. et Fils S.P.R.L. à MORTEHAN
Délai d'exécution : 12 jours ouvrables



PLAINE DE JEUX À MOYEN

Montant attribution : 23.807,96€ TVAC
Entreprise : LIBRAPLAY Liège
Délai d'exécution : pour l'été



PLACE DE ROMPONCELLE

Travaux réalisés par le Service communal des travaux (dont pavage)
Arrivée du mobilier : pour l'été
Montant total : 14.800€ TVAC



RÉPARATION DE LA PLAINE DE JEUX DU BOIS DE BUNEAU (IZEL)

Montant attribution : 9.861,50€ TVAC
Entreprise : MODULE à Dour



RÉFECTION DE LA VOIRIE DU PONT ET DE LA RUE DE JAMOIGNE À MOYEN

Montant attribution : 201.267,00€ TVAC
Entreprise : LECOMTE à Jamoigne
Délai d'exécution : 20 jours ouvrables



RUE DE CORBUHA À CHINY



CIMETIÈRE À IZEL



RUE DE GRIGNY À JAMOIGNE



RUE DE LA CHAVÉE À ROMPONCELLE

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DE DIVERSES VOIRIES COMMUNALES

- Rue de Corbuha à Chiny : réfection complète d'un trottoir (bordures, avaloirs, pose d'un nouveau revêtement) ;
- Rue de la Vieille Eglise à Izel : remplacement des accès de l'Eglise vers le cimetière.
- Rue de Grigny à Jamoigne : remise en état de la zone de voirie autour des deux coussins berlinois ;
- Rue de la Chavée à Romponcelle : remise en état d'une zone de voirie et remplacement de 2 trapillons et 2 grilles avaloirs.

Estimation : 99.200€ TVAC
Délai d'exécution : 30 jours ouvrables

Il est à noter que tous ces travaux sont financés par la Ville de Chiny, grâce à notre trésorerie et sans aucun recours à l'emprunt.

Alain MATTREJEAN
Echevin des Travaux



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Totemus arrive à Chiny !

La Ville de Chiny, en collaboration avec la Maison du Tourisme de Gaume et le Royal Syndicat d'Initiative de Chiny, vous propose une chasse au trésor au coeur du village de Chiny et des récompenses pour les chasseurs !

Le parcours, long de 3 km, vous offre environ 1h15 de plaisirs et de surprises. À partir du centre du village, ledit parcours vous entraîne dans l'histoire architecturale, dans les ruelles du Quartier du Fort, au coeur de la nature et ses points de vue saisissants. Saurez-vous retrouver les vestiges du Château ? Que cache la tannerie ?

Vous avez trouvé tous les trésors ?

Vous avez écouté, cherché, trouvé les trésors. Vous êtes allés jusqu'au bout de l'aventure. Alors, recevez vos récompenses : 70 totems et le badge Totemus de la province de Luxembourg, à retirer au Bureau du tourisme (= Syndicat d'initiative de Chiny) durant les heures d'ouverture.

Amateurs de secrets et de découvertes, lancez-vous !

La chasse au trésor est gratuite et ouverte à tous. Le point de départ est le Bureau du tourisme. Pour y participer, il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone : Scan me*

Alors, prêts pour l'aventure ? En famille, entre amis... petits et grands, rejoignez cet événement et découvrez notre territoire comme jamais. Soyez curieux, soyez attentifs, ouvrez les yeux... Les trésors sont partout !

Vovo KAMBU
Echevine du Tourisme



Liens d'amitié entre Chiny et Champagne (le Mans, France)

Devoir de mémoire

En août 2023, la Commune de Champagné, peuplée de 4.000 habitants et située à 15 kilomètres du Mans (France), a souhaité rencontrer la Ville de Chiny dans le cadre du travail de mémoire organisé par le Syndicat d'initiative de Jamoigne et son spectacle « *Et la Semois était rouge de sang* ».

À l'époque, une dizaine d'élus français avait été accueillie dans ce cadre.

Cette année 2024, **Patrick DEMAZIERES**, Maire, et **Freddy VERHAEGHE**, Premier adjoint, ont souhaité rendre la pareille. Une délégation de 9 personnes s'est donc rendue, à ses frais, sur place.

Comme l'a précisé **Freddy VERHAEGHE**, « *Nous avons choisi Chiny en Wallonie car c'est la Commune d'origine d'Edgar-Albert GUIOT, l'un des 61 soldats belges enterrés au carré belge du cimetière de Champagné, mort en 1918* ». Après le dépôt d'une

gerbe de fleurs sur la tombe du soldat **GUIOT**, la délégation de Chiny a ensuite visité la salle d'honneur (= Musée) du 2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine (RIM), basé à Champagné et composé de 1.200 militaires intervenant en opérations extérieures (Tchad, Côte d'Ivoire, ex-Yougoslavie, etc.). Le lendemain, la délégation de notre Ville a été conviée à une procession et à une messe célébrant les 500 ans de la traditionnelle « *Fête des lances* », où de jeunes cavaliers, sans aucune expérience chevaline, tentent de briser leur lance sur un potelet situé au milieu d'un champ...

Une magnifique expérience humaine !



Christelle POIRET
Attachée culturelle

Nos églises : fonctionnement, avenir et entretien

Petit rappel : notre Commune comporte 7 fabriques d'église : Chiny, Izel, Jamoigne/Prouvy, Les Bulles, Pin, Suxy et Termes. La gestion de fonctionnement est portée par les membres de ces différentes fabriques d'église pour être ensuite révisée par l'Administration communale et par l'Evêché.

Il est essentiel que ces trois instances communiquent entre elles pour favoriser une gestion saine et responsable des églises et de leur fonctionnement. Dans cet objectif, la Ville de Chiny a organisé plusieurs réunions lors de ces derniers mois pour favoriser ces échanges et aider les fabriciens dans leur gestion.

Un représentant de l'Evêché invité à Chiny

Le 16 avril dernier, nous avons accueilli dans la salle du Conseil, l'Abbé **CONDECID**, Vicaire épiscopal pour le temporel du culte. Ce représentant de l'évêché de Namur traite des questions juridiques et canoniques.

Cette réunion avait pour but d'informer les fabriciens sur l'avenir de nos églises et la réforme du financement des cultes. Une des thématiques développée et attendue par nos fabriciens a été la rationalisation du nombre de F.E. dans les Communes.

Depuis quelques années, un constat général est en effet apparu. Le manque de fréquentation des églises, la difficulté de recruter de nouveaux fabriciens et la responsabilité importante qui incombe aux trésoriers tend à mettre sur pied un plan de gestion des églises et donc la fusion des fabriques dans chaque Commune.

Cette démarche reste encore volontaire pour l'instant, mais nul ne peut prédire comment va évoluer la loi !

Cet après-midi fut constructif pour tous, le représentant de l'Evêché ayant répondu aux nombreuses questions des membres présents.

Un entretien extraordinaire

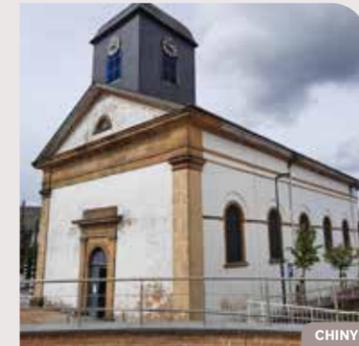


Les pigeons dans nos églises ! Depuis quelques mois, nous avons constaté une augmentation de la population des pigeons ayant trouvé refuge dans les clochers de nos églises. De nombreuses nuisances ont été constatées : outre les salissures sur les façades et perrons des églises, un amas de fientes s'accumule dans les clochers. Ce qui détériore fortement les mécanismes de commande des cloches et des horloges !

Pour préserver les bâtiments propres et entretenus, la Ville de Chiny a décidé d'agir en équipant les églises de filets protecteurs pour empêcher les nuisibles de pénétrer dans les clochers. Le budget consacré à ces travaux s'élève à plus de 40.000 euros ! Un nettoyage sera également effectué par une société habilitée à ce type de désinfection dans les églises concernées.



Lisiane MALHAGE
Echevine des Cultes



CHINY



IZEL



JAMOIGNE



LES BULLES



PIN



PROUVY



SUXY



TERMES

Bilan de l'opération « BEWAPP »

Comme chaque année, des citoyens de notre Commune ont participé à l'opération « villages propres » coordonnée par « Bewapp ». Cette campagne de ramassage des déchets s'est déroulée le 22, 23, 24 et 25 mars derniers.

C'est via la plateforme wallonne « Bewapp » que les personnes qui souhaitaient participer à cette campagne se sont inscrites.

Elles ont reçu le matériel nécessaire (sacs et gants) à leur domicile.

Les citoyens de notre Ville se sont rassemblés pour un ramassage le long des routes et dans le cœur de nos villages.

Merci à eux !

Le nombre de déchets qui jonche les bords de route reste malheureusement trop élevé !

Pour toute initiative de ramassage durant l'année, une aide logistique pourra être fournie.

Contact : Céline LAURENT : 061 32 53 22



Sacs bleus	Sacs gris	Sacs verts	Pneus
75	51	4	16



Lisiane MALHAGE
Echevine de la propreté publique

Les prairies fleuries s'étendent...

La Ville de Chiny poursuit la politique d'embellissement floral. Elle a donc alloué un budget supplémentaire de 10 000 euros pour l'embellissement de ses villages et la création de prairies fleuries. Les nouveaux sites qui seront fleuris sont : **autour de l'ancien lavoir à Frénois, rue du Faubourg à Les Bulles, rue Grande à Suxy**. Par ailleurs, il est prévu de ressemer à l'église à Jamoigne et de continuer la plantation autour du parking du Château du Faing. Dans les prochains mois, des travaux vont démarrer pour qu'au printemps prochain, des fleurs variées et colorées apportent vie et beauté aux lieux.

Les réalisations des années précédentes

Après la création de notre 1ère prairie fleurie sur le site du Château du Faing en 2022, ce sont 7 projets de fleurissement qui ont vu le jour en 2023, avec un résultat spectaculaire. Vous avez été nombreux à nous faire part de votre plaisir d'admirer nos précédentes réalisations. Ces zones fleuries sont des havres de paix pour de nombreuses espèces, tout en embellissant nos villages.

Panneaux didactiques et sensibilisation

Des panneaux didactiques supplémentaires seront aussi installés. Comme les précédents, ils seront réalisés par les élèves de l'Athénée royal d'Izel. Prenez le temps de les lire : ils vous expliquent l'importance de protéger la faune et la flore ! Découvrez toute la biodiversité cachée dans ces zones fleuries. Et aidez-nous à préserver ces richesses de vie en créant, vous aussi, des pelouses ou prairies fleuries chez vous.



Poursuivons ensemble nos efforts et protégeons la biodiversité !



Vovo KAMBU
Echevine de l'Environnement

Porcherie à ciel ouvert sur les hauteurs du grand Jamoigne : la Commune gagne, pour la 3^{ème} fois, son recours au Conseil d'Etat : permis annulé !

Pour rappel, en 2019, la Ville de Chiny, suite à l'enquête publique initiale et au nombre important de plaintes enregistrées, avait refusé de délivrer un permis d'urbanisme concernant un projet de porcherie à ciel ouvert sur les hauteurs du grand Jamoigne. La Direction de l'Urbanisme à Arlon avait, elle aussi, émis un avis négatif. Un second projet avait ensuite été renoncé par le demandeur quelques mois plus tard. Là encore, la Commune et la Direction de l'Urbanisme à Arlon avaient refusé ledit permis, octroyé malgré tout suite à un recours du demandeur auprès du Gouvernement wallon.

Nous avons dès lors, au niveau de la Commune, engagé un avocat spécialisé dans ce domaine et obtenu, au Conseil d'Etat, l'annulation dudit permis.

En 2022, une nouvelle demande de permis, quasi similaire, avait été à nouveau introduite par le même demandeur. Et là encore, tant la Commune que la Direction de l'Urbanisme à Arlon avaient émis un avis négatif.

Suite à un nouveau recours du demandeur, le Gouvernement wallon avait, pour la 2^{ème} fois, décidé d'octroyer le permis. La Ville de Chiny avait donc à nouveau engagé une action auprès du Conseil d'Etat, via la même société d'avocats spécialisés en matière urbanistique. La nouvelle était tombée courant

mars 2023 : notre Commune avait obtenu gain de cause, le permis étant purement et simplement annulé.

Jamais 2 sans 3 : suite à un nouveau recours du demandeur, suite à un avis positif (sic!) de l'Administration de la Région wallonne, un nouveau permis ministériel avait été accordé. Et pour la 3^{ème} fois, via son Avocat, la Commune de Chiny a gagné son recours au Conseil d'Etat.

Une bonne nouvelle pour les riverains.

Mais que d'argent gaspillé en cette affaire ! Et si la Région wallonne, de temps à autre, faisait un peu de visite de terrain...



Lisiane MALHAGE
Echevine de l'Urbanisme



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Communication du TEC

Le 6 juillet prochain, le nouveau réseau de la Zone Gaume-Sud Ardenne va être déployé. Le réseau de transport en commun de la Ville de Chiny et des Communes avoisinantes évolue pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de mobilité des citoyens, qui ont considérablement évolué ces dernières années. Cette modernisation du réseau a été élaborée grâce à la collaboration des collectivités locales, de l'Autorité Organisatrice du Transport de la Wallonie (SPW), du TEC et des habitants de la région qui ont été mobilisés lors d'une consultation citoyenne.

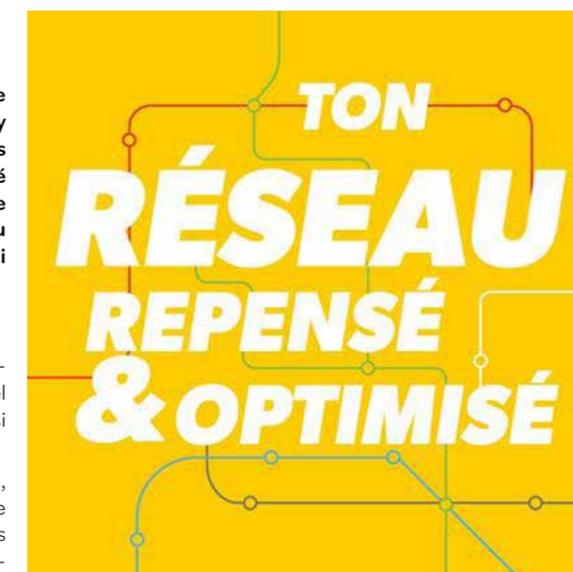
Voici ce qui changera concrètement dans la Commune de Chiny :

- la ligne 22 verra sa fréquence augmenter et son itinéraire simplifié. La nouvelle ligne 22 Carignan-Florenville-Arlon s'arrêtera à Frénois, Jamoigne, Izel et Pin, avec un bus par heure et par sens du lundi au vendredi, assurant ainsi une desserte régulière tout au long de la journée ;
- pendant la journée, un nouveau service, le TEC à la demande D4 (TECàd), permettra de desservir les zones de Jamoigne/Florenville au départ de Termes, Prouvy, Frénois, Romponcelle, Valansart, Les Bulles et les villages avoisinants. Un aller-retour par jour sera proposé, avec réservation préalable via une application ou par téléphone.

Toutes les informations relatives à ce nouveau réseau (une carte du réseau, les détails des lignes, les horaires et itinéraires) sont d'ores et déjà disponibles sur le site : nouveaureseau.letec.be.

Par ailleurs, un dépliant explicatif sera distribué dans une partie des boîtes aux lettres de la zone concernée. D'autres actions de communication sont également prévues prochainement ainsi que durant l'été et la rentrée scolaire afin d'accompagner au mieux les voyageurs. Dans cette même optique, un bus info sillonnera les Communes concernées par le redéploiement selon un agenda disponible, toujours sur le site nouveaureseau.letec.be.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter par mail info.nl@letec.be ou par tel. Le 081 25 35 55 (de 7h30 à 15h45 les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h45 à 18h les mardis et jeudis).



Mobilité douce

CHARLOTT'



Lingerie et prêt-à-porter
LUCCHESI SYLVIA
 Rue Jean Baptiste Naviaux, 19
 6812 SUXY
 0471/40.13.41
 zam.candle@hotmail.com
Horaires :
 Du lundi au vendredi de 9h à 21h et
 le samedi de 10 à 18h

www.charlott.be
 Charlott.Sto
 LaModeSelonCharlott



Charlott' est une marque française, leader de la vente à domicile de lingerie et de prêt-à-porter.

Depuis maintenant 30 ans, Charlott' se consacre à la création et à la distribution de collections conçues pour épouser et sublimer le corps des femmes.

Charlott' propose ses collections lors d'événements privés en ligne ou en présentiel animés par ses conseillères de vente. De véritables moments privilégiés qui offrent aux femmes une expérience de shopping unique.

« Pour ma part, j'ai rejoint l'aventure il y a 5 ans maintenant et cela m'a apporté beaucoup de positif et d'énergie. Cela a eu beaucoup d'influence sur ma vie personnelle et professionnelle. Depuis que j'ai rejoint cette aventure je me sens épanouie, j'ai enfin trouvé ma place. Charlott' m'a permis de rencontrer des personnes merveilleuses et de faire des voyages mémorables. »

ERRATUM

Suite à la parution du bulletin PME 2024, nous tenions à vous informer que :

Christophe MERTENS n'exerce plus ses activités en qualité d'indépendant dans le domaine de l'abattage d'arbre, élagage, etc.

Il y a eu une erreur dans l'adresse mail de :

« Moment Paisible »

Réflexologie et Massages bien-être

Rue d'Orval, 3 à 6810 VALANSART

0497/07.22.39

briel_benedicte@yahoo.fr

Il y a eu une erreur de téléphone :

pour Mme **Isabelle AUBRY**

Pédicure médicale : 0479/15.16.91.

Enfin, **Julie ANDREUX** exerce en qualité de psychologue :

Rue du Sandré, 6 à 6811 Les Bulles

0497/26.61.63



Retour sur la saison de natation 2023-2024

Notre piscine aura encore accueilli autant de participants pour les cours de natation en club que lors de l'année 2022-2023, soit un peu plus de 610 personnes ! 50 cours ont ainsi été donnés, regroupant des groupes de natation pour enfants, adolescents, adultes ainsi que des cours d'aquagym.

Après une période de préparation (juillet-août) pendant laquelle les moniteurs et le personnel administratif réalisent la planification des cours en respectant au maximum les demandes des parents, le mois de septembre accueille des enfants âgés de 3 ans découvrant le milieu aquatique pour la première fois.

Patience, méthodologie, adaptation sont les maîtres-mots de nos moniteurs brevetés qui encadrent ces nombreux bambins ! Après 28 semaines de cours, les enfants terminent leur saison par un passage de brevet de natation. Les brevets « accoutumance » et les brevets 4 « 50 m » se réalisent dans nos infrastructures, tandis que les brevets 5 « 100m » et les plus grandes distances se déroulent à l'Ecole de l'ISMA à Arlon, suivant les critères exigés par l'ADEPS, à savoir une longueur minimum de bassin de 25 m et une profondeur minimum de 2 m.

Cette année encore, de nombreux nageurs ont réussi les différentes épreuves et repartent avec un brevet, gage de leur performance et réussite.

Bravo à l'ensemble des enfants !!!

Bilan des stages de Détente 2024 et de Printemps 2024

Suite au nouveau rythme scolaire mis en place depuis la rentrée scolaire 2022-2023, l'organisation de nos stages a dû être retravaillée durant les périodes de vacances.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Après une année 2023 déjà bien remplie au niveau des inscriptions pour les stages, nous atteignons des sommets pour cette première partie de l'année 2024 (congé de Détente et de Printemps). La baisse du prix des stages voulue par le Collège, couplée à des réductions pour les familles inscrivant plusieurs enfants, mais aussi la qualité des activités proposées, ainsi qu'un encadrement qui se veut professionnel, expliquent ce succès !

Les chiffres en attestent : 208 inscriptions lors des deux semaines de « Détente 2024 » et 194 inscriptions pour les congés de « Printemps 2024 ». C'est un nouveau record pour notre Centre Sportif.

Les commentaires reçus des parents concernant la qualité de nos stages sont d'ailleurs très élogieux ! Cela s'explique du fait que les enfants profitent d'une heure de piscine en plus des nombreuses autres activités proposées en salle ou en extérieur. Nos infrastructures sont accueillantes et sécurisées, l'encadrement adapté et de qualité et les moniteurs étudiants bien impliqués.

Tous ces éléments permettent notre renommée dans toute la région !

De nouvelles activités voient par ailleurs le jour avec des propositions spécifiques telles que « nerf » ; « les jeux de stratégie », et bien d'autres nouveautés encore pour cet « Été 2024 ». Surprise !

Ne tardez pas à inscrire vos enfants pour les stages programmés pour « Été 2024 », qui se dérouleront du 8 juillet au 23 août, soit 7 semaines de stages et de plaisir dans nos infrastructures !

A cet été pour d'autres aventures...

Label « ADEPS » Commune Sportive



En 2021, la Ville de Chiny avait répondu à l'appel à candidature « Label Adeps Commune Sportive » mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Suite à cette candidature, notre Commune avait reçu le « Label Adeps 2 étoiles » pour une durée de trois ans.

Pour cette année 2024, nous avons de nouveau réitéré notre candidature. Résultat, nous maintenons nos deux étoiles (sur 3 maximum) avec un résultat de 78,6%, la troisième étoile devant obtenir 80% !

Nous la « ratons » de peu mais nous sommes très satisfaits des actions mises en place et qui permettent de promouvoir notre investissement en matière d'activités physiques et sportives sur le territoire communal de la Ville de Chiny.

Dans trois ans, les objectifs auront encore évolués, notamment avec le projet de reconnaissance du Centre sportif de Jamoigne en « Centre Sportif Local ». Nous travaillerons d'arrache-pied pour décrocher cette troisième étoile qui placera notre commune, nous l'espérons, sur la plus haute marche du podium !

Cédric BAUDLET
 Directeur de la RCA



Annick BRADFER
 Présidente de la RCA
 Echevine des Sports



LE COMPTOIR DU TANDEM

EPICERIE & TABLES
Gourmandes
 0486 / 26 48 54

PROCHE DU CHATEAU DU FAING JAMOIGNE

*Une pause s'impose...
 C'est ici que ça se passe !*

Lunchs et/ou Sandwichs à déguster sur place ou tout simplement à emporter !

Rien de prévu le dimanche ?
 Pas envie de cuisiner ?
REJOIGNEZ NOUS pour un délicieux **BRUNCH** salé et sucré

PAINS - BAGUETTES - VIENNOISERIES
 Tout est fait maison de façon artisanale.

BRUNCH
 LES DIMANCHES DE 10h00 à 12h00 & 12h30 à 14h00

LUNCH À DÉGUSTER
 LE LUNDI - JEUDI ET VENDREDI

Reprise des activités sportives en septembre 2024 à la nouvelle Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny



Comme chaque année, depuis la réouverture du Centre sportif en juillet 2011, nous proposons différentes actions pour la rentrée sportive de la saison 2024-2025 :

Pour votre information, la piscine sera fermée du lundi 26 août 2024 au dimanche 8 septembre 2024 afin d'effectuer l'entretien annuel du bassin.

› **Cours natation / aquagym :**

› **Cours de natation pour les enfants à partir de 3 ans accomplis**

Cours de 45 minutes, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles du lundi au vendredi après-journée, le mercredi après-midi ou encore le samedi matin).
Tarif : 168€ pour 28 séances.

› **Cours de natation pour les adolescents**

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis de 18h45 à 19h45 ou les mercredis de 17h30 à 18h30).
Tarif : 196€ pour 28 séances.

› **Cours de natation pour les adultes**

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis de 19h45 à 20h45 ou les mardis de 20h30 à 21h30 suivant le niveau.).
Tarif : 196€ pour 28 séances.

› **Cours d'aquagym pour les adultes**

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis 15h30, mardis 19h30, mercredis 18h30 et 19h30, jeudis 16h00 ou encore 19h15).
Tarif : 196€ pour 28 séances.

Inscription possible soit en se rendant directement aux bureaux du Centre sportif ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h30, soit par téléphone au 061/22.81.60 durant les heures d'ouverture.

› **Location salles**

Soit pour les clubs sportifs locaux ou hors Commune, soit pour les particuliers, du lundi au dimanche de 8h à 22h.

› **Hall omnisports** pour des sports ballons, sports raquettes, ...

› **Salle multidisciplinaire** pour les arts martiaux, la danse, la gymnastique, ...

› **Salle de psychomotricité**

› **Salle de réunion**

Comment ? Sur simple demande par téléphone au 061/22.81.60 ou via notre adresse mail : centre.sportif.jamoigne@chiny.be.

Prix de la location : Prix à l'heure sur simple demande.

› **Stages sportifs pour enfants de 3 à 15 ans :**

Prochains stages sportifs :

› **Congé d'Automne :**

du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024
du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024

› **Congé de Détente :**

du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025
du lundi 3 mars au vendredi 7 mars 2025

› **Congé de Printemps :**

du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025 (férié jeudi 1er mai)

du lundi 5 mai au vendredi 9 mai 2025

› **Vacances d'été :**

du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025.

› **Stages pour adultes**

A partir de 16 ans
Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024 en matinée

Horaire : 9h-12h.
1 période d'aquagym chaque jour et une période d'activité en salle telle que : step, gym douce, renforcement musculaire, etc.
Possibilité de s'inscrire uniquement pour la période d'aquagym.

› **Ouverture de la piscine au public :**

Durant la période scolaire, la piscine reste ouverte uniquement aux horaires suivants (vu l'organisation des cours pour les écoles et le club de natation !)

- › Lundi 12h00 à 13h00
- › Mardi 12h00 à 13h00
- › Mercredi 11h00 à 12h00
- › Jeudi 12h00 à 13h00
- › Vendredi 12h00 à 13h00.

Durant les vacances scolaires :

- › Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 lors des Congés d'Automne, Détente et Printemps.
- › Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 lors des vacances d'été.

Cédric BAUDET
Directeur de la RCA



Annick BRADFER
Présidente de la RCA
Echevine des Sports



Les stages « Eté 2024 » du Centre Sportif de Jamoigne



Semaine	Age	Thème	Référence	Prix	
Du lundi 09 au vendredi 12 Juillet	3-4 ans	Psycho-vélo - Audace/Equilibre	CS-1888	45€ - 85€	
	5-7 ans	Ballon - Pâtisserie	CS-1889	85€	
	6-9 ans	Gymnastique - Scrapbooking	CS-1890	85€	
	7-10 ans	Natation - Jeux d'eau - Nerf	CS-1891	85€	
	9-14 ans	Aventure (VTT/Kayak/Survie/X-Cape)	CS-1892	120€	
Du lundi 15 au jeudi 19 Juillet	3-4 ans	Psycho-natation - Créatif	CS-1893	45€ - 85€	
	5-6 ans	Survie - Cabane - Défis sportifs	CS-1894	85€	
	6-9 ans	Hiphop / Danse - Peinture	CS-1895	85€	
	6-9 ans	Ballons - Sports nouveaux	CS-1896	85€	
	9-15 ans	Jeux de Société géant - Nerf	CS-1897	85€	
Du lundi 22 au vendredi 26 Juillet	3-4 ans	5 Sens - PMO fine - Ballons	CS-1898	45€ - 85€	
	5-6 ans	Natation - Chasse aux Trésors	CS-1899	85€	
	6-8 ans	Petits Policiers (Vélo/Stratégie/Nerf)	CS-1900	85€	
	7-10 ans	Cirque et Magie - Acrogymp - Gym	CS-1901	85€	
Du lundi 29 Juillet au vendredi 02 Août	10-16 ans	Aventure (VTT/Kayak/Paintball/Bivouac)	CS-1902	120€	
	3-4 ans	Psycho-natation - Chasse aux Trésors	CS-1903	45€ - 85€	
	5-6 ans	Orientation - Coopération - Créatif	CS-1904	85€	
	6-8 ans	Sports raquettes - Défis Sportifs - Audace	CS-1905	85€	
Du lundi 05 au vendredi 09 Août	8-12 ans	Jeux Olympiques	CS-1906	85€	
	9-14 ans	Pêche - Survie - Nerf	CS-1907	95€	
	3-4 ans	Psycho-vélo - Parcours psychomoteur	CS-1908	45€ - 85€	
	5-7 ans	Natation - Ballons - Eveil culinaire	CS-1909	85€	
	6-9 ans	Expériences scientifiques - Multisports	CS-1910	85€	
Du lundi 12 au vendredi 16 Août	7-10 ans	Art Floral - Danse	CS-1911	85€	
	9-15 ans	Nerf - Sauvetage	CS-1912	85€	
	3-4 ans	Baby Danse - Initiation orientation	CS-1913	36€ - 68€	
	5-7 ans	Fou du volant (vélo/raquettes)	CS-1914	68€	
	6-9 ans	Gymnastique rythmique - Cheerleaders	CS-1915	68€	
Férieré jeudi 15 août	7-12 ans	Pêche - Nerf	CS-1916	76€	
	9-15 ans	Immersion anglais - Sports extérieur	CS-1917	68€	
	Du lundi 19 au vendredi 23 Août	3-4 ans	Psycho-natation - PMO général - Lancer	CS-1918	45€ - 85€
		5-6 ans	Tout ce qui roule (vélo/trottinette/roller)	CS-1919	85€
6-9 ans		Découvertes sportives - Enigmes	CS-1920	85€	
7-10 ans		Fais ton choix (Couture ou Multisports)	CS-1921	85€	
8-15 ans	Sérigraphe - <i>Jamoigne a un incroyable talent</i>	CS-1922	85€		

Renseignements pratiques :

L'inscription doit se faire via le formulaire d'inscription ci-joint ou par le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Commune de Chiny : www.chiny.be

L'inscription au stage est effective dès le paiement de celui-ci suivant la date limite sur facture. Passé ce délai, l'inscription ne sera plus prise en compte.

Prix : le prix du stage comprend les activités en salle, à l'extérieur et en piscine, l'assurance, la photo de groupe.

Réduction familiale :

*Pour le 2^{ème} enfant d'une même famille : - 10€00

*Pour le 3^{ème} enfant d'une même famille : - 15€00

➔ * Pour une même semaine de Stage de 5 jours !
(sinon, au prorata du nombre de jour)

Assurance : l'assurance est incluse dans le prix du stage. Seuls les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts.

Désistement : Seule l'absence pour raison médicale justifiée par un certificat médical (couvrant la semaine complète) donnera lieu à un remboursement avec un dégrèvement de 15€ pour les frais administratifs.

Horaires des activités :

De 9h00 à 12h00 (sur demande pour les 3-4 ans), de 9h00 à 16h00 pour tous les autres stages.

Garderie : gratuite assurée de 8h à 9h et 16h à 17h30.

Repas et collations : les enfants se munissent de leur pique-nique pour le temps de midi et de leurs collations pour les breaks de 10h30 et 14h30.

6 avril 2024 : 15^{ème} anniversaire de la crèche communale « Les P'tits Pinsons »



Ce samedi 6 avril, au Centre culturel d'Izel, parents, enfants, membres du personnel et autorités communales ont joyeusement fêté le 15^{ème} anniversaire de la crèche communale « Les p'tits Pinsons » (Pin).

Dans son mot d'accueil, notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, a rappelé que « ce projet était l'œuvre d'**Aimé SCHOPPACK**, à l'époque Echevin, qui a eu l'idée de transformer le presbytère de Pin, à l'abandon, et d'en faire une crèche communale, qui manquait cruellement sur le territoire de la Ville de Chiny. En 2004, Aimé obtient le déclassement du presbytère. En 2006, la Commune décide de solliciter les subsides à la Région wallonne et obtient, en 2008, 357.000 euros de subvention pour des travaux estimés à 613.000 euros. Les travaux commencent et, en 2009, ceux-ci étant terminés, la crèche « Les P'tits Pinsons », le nom choisi par **Aimé SCHOPPACK**, qui a porté ce projet -tout comme la place de Pin- du début jusqu'à la fin, est inaugurée ».

Joëlle DEBATY, Echevine en charge de la crèche, a rappelé « l'évolution continue de cet outil essentiel au service de la collectivité largement soutenu financièrement par la Commune de Chiny. Le maître mot fut « adaptation », tant en matière d'aménagement des espaces, de mouvements de personnel que de mode de communication avec les parents. Des échanges réguliers entre Pouvoir Organisateur, Direction, équipe et parents permettent une collaboration de tous à l'amélioration du service. Nous sommes donc prêts à poursuivre dans cette voie les prochaines années, en toute confiance et dans un nécessaire souci de respect mutuel. Belle journée de fête ! ».

Enfin, **Nathalie MORETTE**, Directrice, a profité de ce moment pour adresser de nombreux remerciements : aux puéricultrices anciennes et actuelles, aux partenaires historiques (Bibliothèque de Jamoigne, Administration communale de Chiny, Service des Travaux, etc.). « Nous avons par ailleurs surmonté la crise du Covid-19, les changements au sein du personnel, de la Direction, etc. Que de mercis me diriez-vous ? Mais quand on se lance, dans les mercis, n'en ratons aucun ».

Le reste de la fête s'est clôturé par un magnifique spectacle pour enfants et un apéro-dinatoire dont les victuailles, nombreuses, ont été fournies et par les membres du personnel et les parents des enfants !

La Crèche « Les P'tits Pinsons »
Directrice : Nathalie MORETTE
Rue Albert 1er, 21
6810 Pin
061/31.40.38
0470/55.69.50
lespittins@chiny.be



La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny

Les plaines communales pour les enfants de 2,5 à 4 ans des vacances de printemps et d'été

La commune de Chiny vous propose des plaines pour les petits avec des activités adaptées à leur âge et à leurs besoins. Et si votre enfant n'est pas encore propre, il est le bienvenu aussi !

DU 15 AU 19 JUILLET : CUISINE : A tout âge, il y a des merveilles à concocter en cuisine pour épater vos papilles ! Bien guidé dans cette belle ambiance, votre enfant finira par vous faire une surprise culinaire le vendredi !

DU 22 AU 26 JUILLET : JEUX COOPÉRATIFS : Vos enfants effectueront aussi leur tour du monde sportif, ensemble tous unis pour le meilleur. Le vendredi vous aurez l'honneur de participer avec votre enfant à ce parcours.

DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT : NATURE ENCHANTÉE : Quand la nature est source d'inspiration cela offre de nombreuses possibilités. Semer et récolter permet de créer des œuvres d'art. Le vendredi une exposition et un atelier créatif vous seront proposés.

DU 5 AU 9 AOÛT : ÉVEIL AUX SCIENCES : Des jeux d'observations avec Monsieur le vent et Madame l'eau. Démonstration le vendredi.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page Facebook de l'Accueil Temps libre de la ville de Chiny, vous y trouverez le formulaire d'inscription, ou dans les accueils ou via les accueillantes, qui se feront un plaisir de vous renseigner.

La soirée de l'accueil extrascolaire du 24 mai 2024

Un moment festif, composé traditionnellement d'une balade contée, suivie d'un pain saucisse ambiancé par un bar en musique, afin de générer une synergie entre divers acteurs du territoire, dont les bénéficiaires seront octroyés à l'achat de matériel et jeux pour les accueils de la commune de Chiny tous réseaux confondus.

Merci à tous les participants, acteurs et spectateurs, présents et même absents pour leur contribution.



Bulletin des associations

Avis aux associations : soyez attentifs ! La coordination ATL vous contactera durant ce mois de juin afin de vérifier vos coordonnées dans le bulletin des associations de la commune. Si vous êtes une nouvelle association, faites-vous connaître à la coordinatrice ATL ! Nous vous inclurons avec plaisir, en septembre, dans la version 2024-2025 du bulletin.

Composante 3 de la CCA

Actuellement aucune personne responsable des enfants concernés par l'accueil temps libre ne participe à la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui a lieu 2X/an. Il manque donc au moins une personne pour représenter les enfants. Nous invitons les parents motivés à prendre contact avec la coordinatrice ATL pour plus de renseignements.



Consultation pour enfants IZEL - de 0 à 6 ans

L'ONE est un service de prévention de la santé, gratuit, destiné aux futurs parents, aux parents et aux enfants jusque 6 ans.

En collaboration avec le médecin de la consultation
Tous les jeudis du mois (sauf le 5^{ème})
De 14h30 à 16h30
Sur rendez-vous

Activités collectives gratuites sur inscription

Portage bébé : 1x/trimestre
Massage bébé : 1x/trimestre

Lieu

Avenue Germain Gilson, 48 à 6810 CHINY
(Centre culturel et sportif)

Personne de contact : Clara JADOUL 0492/14.09.49



Suivez les actualités de l'Accueil Temps Libre sur la page Facebook **AccueilTempsLibreChiny**
Likez et partagez au maximum 😊



Annick BRADFER
Echevine en charge de l'ATL
e-mail : annick.bradfer@chiny.be



Tatiana GOSSUIN
Coordinatrice
e-mail : accueiltempslibre@chiny.be

Les Ecoles Communales

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines »
Victor Hugo



3 écoles proches des enfants et des familles.

NOS PRIORITÉS.

- * Susciter l'envie et le goût d'apprendre.
- * Donner du sens aux apprentissages.
- * Favoriser la coopération plutôt que la compétition.
- * Aider l'enfant à grandir intellectuellement et socialement dans un climat de confiance et de développement de l'estime de soi.
- * Différents pôles pédagogiques afin de trouver celui qui correspond le mieux aux besoins de l'enfant.
- * Pédagogies actives et participatives (Freinet, classes flexibles, école du dehors, gestion mentale,...)
- * Une ouverture vers l'extérieur dans une démarche citoyenne

NOS ATOUTS.

- * Des écoles en **projets toute l'année..**
- * **Des enseignantes formées aux nouvelles pédagogies** (école du dehors, classes flexibles, etc.)
- * Cours de **natation dès la maternelle.**
- * Du sport au complexe sportif de Jamoigne
- * Un **environnement rural**, plaine de jeux et **espaces verts** accessibles
- * Ecoles équipées de **cyber-classes**
- * Une véritable **ouverture sur la culture** dans la Cité des Contes, des activités théâtrales et autres en partenariat avec le Centre culturelle et la bibliothèque.
- * **Une qualité des services extrascolaires** : accueils adaptés en fonction des besoins et encadrés par des accueillantes formées. De 7h à 18h30 (selon les implantations).
- * A midi : repas chauds, soupe, dagobert, tartines (surveillance gratuite).
- * Accueil centralisé le mercredi de 13h à 17h.

Contact, renseignements et inscriptions
Myriam BASTIN, Directrice
9 rue de la Cateleine 6810 Valansart
0471/40.52.65



ÉCOLE COMMUNALE DE LA VILLE DE CHINY
Chiny
SUXY - TERMES - VALANSART

Ecole communale
fondamentale de la
Ville de Chiny

Suxy

« Les Primevères »
061/31.55.49



Termes

« Les Cœurs de Marie »
061/32.98.87



Valansart.

« Les Tournesols »
061/32.98.88
Ecole-de-valansart.be



ÉCOLES LIBRES DE JAMOIGNE ET PIN

Deux écoles où l'élève est au centre des apprentissages



TV interactives
dans toutes les classes
primaires



2h d'anglais par semaine
dès P3-P4



Co-enseignement
présent au maximum dans les classes



Classes flexibles en P1-P2
dans les 2 écoles



Puericultrice et local sieste
dans chaque implantation

ACTIVITÉS



Activités régulières avec les
créateliers et la maison des jeunes



Jeunesses musicales
tous les ans



**Spectacle de Saint Nicolas
et fête d'école** tous les ans



1h de piscine par semaine
toute l'année dès la maternelle



Voyage scolaire ou excursion
tous les ans à Jamoigne et à Pin

BIBLIOTHÈQUE

coopération avec la bibliothèque de Jamoigne



Lectures régulières
dans toutes les classes



Tricot activité
intergénérationnelle



Un projet thématique annuel
en primaire



et surtout
des enseignants dynamiques et motivés

Pour toutes informations et inscriptions

Contactez la Directrice des écoles libres de Chiny (Jamoigne et Pin) : **Zanier Sonia**
Rue du couvent, 14, 6810 Jamoigne - **0470/26.29.45** - direction@eflchiny.be



ENSEIGNEMENT LIBRE NON CONFESSIIONNEL

Chers parents et habitant.e.s de Chiny,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous adressons à vous en tant que directrice-institutrice primaire et institutrice maternelle de la nouvelle école à pédagogies actives qui ouvrira ses portes dans le village de Chiny, ce 26 août 2024.



Christine Thomas :

« J'ai la chance d'avoir une expérience de plus de 20 ans d'abord en tant qu'enseignante en classe maternelle et primaire, puis en tant que directrice. Chaque jour, je me lève avec l'objectif de tout faire afin d'assurer le bien-être et de favoriser l'épanouissement personnel et académique des élèves. Étant également maman, j'ai à cœur de transmettre à ma famille comme à mes élèves, des valeurs qui sont pour moi fondamentales : l'écoute, la loyauté, la curiosité, l'esprit d'équipe, la confiance en soi et en son équipe. Ma vision pour notre école est celle d'un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant où chaque enfant est encouragé à explorer, à apprendre et à grandir à son propre rythme. »

Isabelle Van de Walle :

« Je suis institutrice maternelle, titulaire depuis de nombreuses années d'une classe multi-âge d'une école en région bruxelloise. Je suis très inspirée par la pédagogie Freinet. L'ouvrage «Une école du 3ème type ou la pédagogie de la Mouche» (B. Collot) a été d'un grand soutien dans ma pratique pédagogique: cet auteur décrit toute la richesse des petites écoles rurales et donne une explication très juste de tout l'intérêt des classes multi-âge. Aussi, avoir la chance de participer à cette belle aventure que constitue la création d'une école à pédagogies actives en milieu rural représente pour moi la plus belle opportunité professionnelle, car j'en rêve depuis longtemps ! Je suis également très heureuse de renouer avec mon terroir d'origine : Bouillon et sa région... J'adore la musique, le chant, la peinture, les cueillettes, passions que je ne manquerai pas de transmettre à vos enfants ! »



La Nouvelle École de Chiny
Les Pensées sauvages
 École libre non-confessionnelle reconnue par la FWB
Renseignements, visites et inscriptions :
 direction@lespenseessauvages.be
 0456 / 68 89 35
 www.lespenseessauvages.be



ATHÉNÉE ROYAL D'IZEL

UN PROJET, UNE AMBITION : LA QUALITÉ DE LA FORMATION

- Une pédagogie vivante et responsable (label « Sciences à l'école »)
- Une organisation rigoureuse propice au travail
- Des grilles de cours de 32 heures minimum
- Un encadrement renforcé avec une prise en charge constante des élèves (de leur arrivée dans l'établissement jusqu'à la dernière heure de cours)
- Des résultats probants (nos élèves se distinguent lors des Olympiades scientifiques)
- Un enseignement général en croissance continue
- Un restaurant scolaire labellisé à prix démocratique
- Des locaux pratiques et bien équipés (20 tableaux interactifs pour l'apprentissage des maths et des sciences, un équipement audionumérique pour les langues modernes...)
- Un cadre exceptionnel dominant la vallée de la Semois (parc de 3 hectares, hall sportif, piste d'athlétisme)
- La promotion d'une éthique citoyenne (présence d'ONG pluralistes comme Oxfam, la Fondation Damien ou Amnesty International)



Rue de l'Institut, 47

B-6810 IZEL

Courriel : direction@arizel.be

Tél : 061/31.24.55-56 (externat)

Fax : 061/31.24.84

Tél : 061/31.20.13 (internat)

Fax : 061/46.43.91

Renseignements et inscriptions
 Jusqu'au 5 juillet :

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

En juillet-août :

tous les samedis de 9 h à 12 h

À partir du 16 août :

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

le samedi de 9 h à 12 h

www.arizel.be

ETUDES SECONDAIRES

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Option latin
- Option latin - sciences (maths 4 h ou 6 h)
- Option scientifique (4 grilles : maths 8 h, complément en physique, laboratoires)
- Option économique
- Option langues (anglais, néerlandais, allemand et espagnol)
- Option langues - latin

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

› Filière sociale

- Technique sociale (3^e)
- Agent d'éducation (4^e-5^e-6^e)

› Filière scientifique

- Technique sciences (3^e)
- Environnement (4^e-5^e-6^e)

› Filière artistique

- Technique artistique (3^e)
- Arts plastiques (4^e-5^e-6^e)
- Infographie (4^e-5^e-6^e)

› Filière électromécanique

- Technique électromécanique (3^e)
- Electricien-Automaticien (4^e-5^e-6^e)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Horticulture (avec aménagement parcs et jardins)
- Services sociaux et puériculture
- Menuiserie et ébénisterie

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

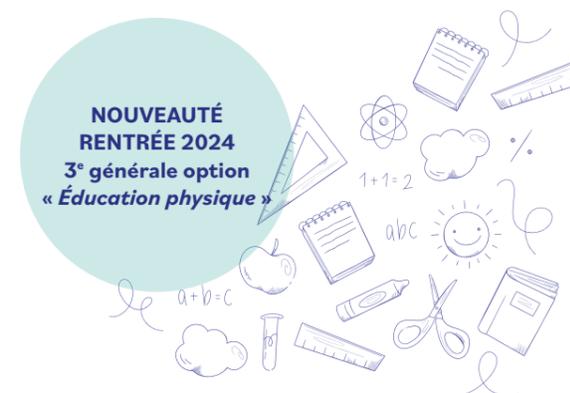
Avec ses deux implantations (Izel et Pin pour les petits de maternelle), l'équipe de l'école fondamentale annexée à l'Athénée Royal d'Izel met tout en place pour garantir l'avenir des élèves qui lui sont confiés dans un cadre calme, loin des axes principaux et garantissant la sécurité des élèves.

L'école fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles se veut ouverte sur l'extérieur. Elle garantit un enseignement neutre et démocratique. Une seule classe par année d'étude en primaire tout en gardant des groupes à dimension humaine. Au-delà des moments de classe, les élèves participent activement à diverses activités telles que des animations sportives, des activités théâtrales, des moments à la bibliothèque, des découvertes diverses...

Internat mixte

Pour une visite, une question, un renseignement :

Laurence GILLET - Directrice
 061/31 23 90 ou 0495/24 04 63
 laurence.gillet@arizel.be



Des nouvelles de l'école de Valansart

Une marche gourmande pour clôturer un beau projet



Le samedi 25 mai était organisée la première marche gourmande de l'école communale de Valansart « *Les Tournesols* ». Un véritable succès puisque plus de 130 marcheurs de tout âge étaient au rendez-vous pour parcourir le beau tracé de 4 km principalement dans les bois avec un passage par les étangs et les mares sur le dessus du village.

Pour réaliser cette magnifique balade, les élèves de l'école ont participé, tout au long de l'année, à de nombreuses activités pédagogiques sur les oiseaux, les animaux de la mare, la faune et la flore de la région avec le parc Naturel de Gaume, des guides natures, des herboristes, etc. Ils ont ensuite synthétisé leurs découvertes en créant plusieurs panneaux didactiques installés le long du circuit.

Les enfants avaient également préparé de délicieux amuse-bouche tels que de la mousse de poisson, des cakes, des gaufres, des toasts, ... Le tout agrémenté de plantes comestibles récoltées dans la nature ainsi que du sirop d'aspérule, de pissenlit et du Maitrank.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur le fonctionnement de notre charmante petite école, vous pouvez visiter notre nouveau site www.ecole-de-valansart.be ou vous retrouverez des informations sur la balade (circuit, animations, ...) mais également sur les différentes activités pédagogiques menées pendant l'année telles que :

- le fonctionnement de nos classes semi-flexibles;
- nos projets artistiques;
- l'utilisation de nos tablettes, chromebooks, TBI et l'éducation aux médias;
- les ateliers interclasses;
- l'opération village propre;
- les journées sportives;
- le cycle 5-8 ans;
- nos activités de sensibilisation à la protection de l'environnement : réalisation de jardins, hôtels à insectes, élevage de papillons, coccinelles et têtards, cuisine sauvage, prairie fleurie, etc.;
- nos différents partenariats avec la bibliothèque de Jamoigne, le Centre Culturel de Chiny-Florenville, la Maison des Jeunes, etc.;
- nos excursions : parc des 5 sens, Plopsa Coö, ferme de Bellefontaine, etc.;
- les activités « Sécurité » et « Benjamin secouriste » avec la Croix-Rouge de Belgique;
- le plan Méga;
- l'opération « 0 watt »;
- les spectacles et animations de l'accueil.



Myriam BASTIN
Directrice



Anniek BRADFER
Echevine de l'Enseignement

Une belle économie d'énergie pour l'implantation de Valansart

Cette année, les enfants de l'école de Valansart ont décidé de participer au projet « 0 watt ». Le but était de réduire au maximum la consommation en électricité de l'école.

Pour les aider à réaliser au mieux ce défi et à prendre conscience de cette énergie, ils ont eu plusieurs animations sur la consommation des appareils mais aussi sur les différents circuits électriques. Les enfants ont également pris le temps de discuter sur les moyens qu'ils pouvaient mettre en place pour mener à bien leur défi (remplacer les néons par des LED, utiliser des multiprises et des programmeurs horaires pour les boilers électriques).

Chaque semaine, deux élèves relevaient le compteur et inscrivait l'index sur un graphique. Le défi a été relevé haut la main car, non seulement, l'école a réalisé une économie de 31 % (5^{ème} sur 40 écoles !) mais elle a également reçu le prix de l'économie. chaque enfant a reçu un prix et un cadeau et l'école a gagné une valise énergétique.

Bravo à eux !



Vovo KAMBU
Echevine de l'Ecologie



Anniek BRADFER
Echevine de l'Enseignement

Votre Bibliothèque en quelques chiffres !

En matière de lecture publique, juin rime avec rapport d'activités. L'occasion de vous communiquer, en quelques chiffres clés, les résultats d'une année 2023 exceptionnelle et de mesurer le chemin parcouru après une première décennie d'existence.

Lors de sa reconnaissance en tant qu'opérateur direct, en 2013, la Bibliothèque comptabilisait 436 usagers inscrits et travaillait régulièrement avec 48 collectivités, regroupant 1.116 personnes.

Au niveau des prêts, l'équipe en place, comptabilisait 9.036 destinés à des usagers individuels pour 1.358 à des collectivités. Soit un total de 10.394 prêts alors que nos différents fonds comptabilisaient 10.594 ouvrages.

Et en 2023 ?

Le travail effectué par les différentes équipes au cours de ses dix dernières années continue à inscrire et à développer votre Bibliothèque au quotidien. Aujourd'hui, le lectorat représente 734 personnes, dont 251 jeunes de moins de 18 ans, et nous travaillons avec 73 collectivités qui recensent 1.314 personnes.

L'évolution des prêts suit cette courbe ascendante pour se fixer à 16.0448 pour des usagers individuels et 4.117 à des collectivités. Nous franchissons donc le cap symbolique de 20.000 prêts. Enfin, notre collection recense, en date du 31 décembre 2023, 16.291 documents (livres, jeux, multimédias...).

Cette réussite partagée, nous la devons à notre Pouvoir Organisateur, aux pouvoirs subsidiaires (la FWB, la Ville de Chiny, la Province de Luxembourg), aux différents employés, à nos partenaires et principalement à vous !

Merci pour votre fidélité et votre enthousiasme !

Au plaisir de vous revoir et bonne lecture !

Deux espaces disponibles à la location

Vous recherchez un espace pour développer des activités socio-culturelles de manière récurrente ou non ? Un espace de réunion ? Un lieu pour organiser un stage ?

La bibliothèque vous propose deux salles à la location (10€/heure) durant toute l'année.

Intéressé(e) ? Contactez-nous (061/28.95.28 ou bibjamoigne.direction@hotmail.com) ou présentez-vous à la bibliothèque, nous vous les ferons visiter !



Loïc LONCIN
Bibliothécaire dirigeant



Anniek BRADFER
Echevine de la Culture

16^{ème} Fête de la Musique à Izel

Depuis déjà 16 ans, la Ville de Chiny, en collaboration avec ses partenaires associatifs, met tout en oeuvre pour que la Fête de la Musique, événement d'exception dans notre région et en Province de Luxembourg, soit une manifestation incontournable.

Comme lors des éditions précédentes, grâce à notre superbe programmation, nous sommes toujours le 5^{ème} pôle reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme d'habitude, les divers groupes se produiront sur 3 scènes, une intérieure et 2 extérieures. Vous découvrirez les noms et les divers styles musicaux à l'affiche de cette 16^{ème} édition.

Cette manifestation est le fruit du travail exceptionnel de plusieurs ASBL : Losange, Expanzik, le Centre culturel du Beau Canton, Radio Sud et l'Harmonie Royale « Caecilia ».

Grâce à votre présence, cette manifestation sera, une fois encore, conviviale, familiale, festive et toujours gratuite.

**RENDEZ-VOUS CE DIMANCHE 23 JUIN DÈS 12 H.
NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX ET NOMBREUSES !**



Anniek BRADFER
Echevine de la Culture



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Plus d'informations ?
<https://www.facebook.com/FetedelaMusiqueIzel>



FÊTE DE LA MUSIQUE IZEL DIM. 23 JUIN

**THE PSYCHOTIC MONKS LYSISTRATA SIR REG THE DOUG
COLINE BLF BOB LOG III KNIVES POPES OF CHILLITOWN
GARANCE MIDI MMUURR DOROTHY GALE
MARIJAH X METTA FREQUENCIES ONEY MANDARINE
THE BATHROBES JULIA BANANA ISAAC BRASS BAND
ATELIERS MJ HARMONIE ROYALE CAECILIA IZEL**

Le 35^{ème} Festival interculturel du Conte de Chiny

Chaque année, la charmante Ville de Chiny, nichée dans la belle région de la Gaume en Belgique, s'anime avec la magie des histoires lors du Festival interculturel du Conte. Pour sa 35^e édition, cet événement emblématique revient pour célébrer l'art ancestral du conte dans toute sa diversité et sa richesse, les 13 et 14 juillet prochains.

Une Tradition Transmise de Génération en Génération

Depuis sa création il y a plus de trois décennies, le Festival interculturel du Conte de Chiny s'est imposé comme l'un des rendez-vous incontournables de l'été belge. Il perpétue la tradition millénaire du conte, un art de l'oralité qui traverse les frontières culturelles et linguistiques pour toucher le cœur de chacun.

Une Programmation Variée et Envoûtante

Cette année encore, le Festival propose une programmation riche et diversifiée, mettant en lumière des conteurs venus des quatre coins du monde. Des récits traditionnels aux histoires contemporaines, en passant par les légendes et les récits de vie, chaque performance promet d'emporter le public dans un voyage captivant à travers les cultures et les imaginaires.

Des Ateliers et des Rencontres pour Tous

En plus des spectacles de conte, le Festival offre également une multitude d'ateliers et de rencontres pour tous les âges. Des séances de contes interactives pour les enfants aux sessions de formation pour les amateurs et professionnels du conte, en passant par le marché du Festival et les différentes balades contées, chacun trouvera de quoi nourrir sa curiosité et sa créativité.

Nouveauté pour cette année, une brocante du crépuscule accompagnera le marché du festival pour diversifier votre samedi après-midi.

Une programmation musicale vous accompagnera tous les soirs et est entièrement gratuite pour qui veut venir passer une agréable soirée estivale et dansante à Chiny.

Un Lieu d'Échange et de Convivialité

Au-delà de sa programmation artistique, le Festival interculturel du Conte de Chiny est avant tout un lieu de rencontre et d'échange, où les spectateurs peuvent partager des moments uniques avec les artistes et entre eux. Les soirées autour du feu de camp, les débats animés et les rencontres informelles font partie intégrante de l'expérience festivalière, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale qui perdure bien après la fin des représentations.

Un Patrimoine Vivant à Préserver

En ces temps où les nouvelles technologies semblent parfois éclipser les formes d'expression traditionnelles, le Festival interculturel du Conte de Chiny rappelle avec force l'importance de préserver et de valoriser notre patrimoine oral. À travers ses histoires intemporelles et ses conteurs passionnés, il nous invite à renouer avec la magie du récit et à célébrer la richesse de notre diversité culturelle.

Rejoignez-nous pour une expérience inoubliable

Que vous soyez passionné de contes, amateur d'histoires ou simplement curieux de découvrir de nouveaux horizons, le 35^e Festival interculturel du Conte de Chiny vous promet une expérience inoubliable. Venez vous perdre dans les méandres du récit, laissez-vous emporter par la magie des mots et partager des moments uniques en compagnie de conteurs venus du monde entier.

Plus d'infos sur www.conte.be ou 031 32 07 56



Vous souhaitez faire partie de l'aventure ?

Nous sommes encore à la recherche de bénévoles pour compléter notre équipe et nous aider dans quelques tâches tant en amont que durant le festival.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de près de 200 bénévoles ?

Contactez-nous par mail à administration@conte.be ou par téléphone au 061 32 07 56.



Benjamin ROISEUX
Coordinateur
« Chiny, Cité des Contes »



Anniek BRADFER
Echevine de la Culture

NOUVEAU

LES ESTIVALES DU CHÂTEAU DU FAING

DECouvrez LE PROGRAMME COMPLET ÉTÉ 2024

12 MANIFESTATIONS

10 GRATUITES

Au départ, « *Les Estivales* », c'est une idée un peu « folle » : proposer, durant tout l'été, des manifestations culturelles tous azimuts, les plus diverses, à raison d'une activité par semaine !

Mais à bien y réfléchir, cette idée n'est pas si absurde que cela : après des années d'endormissement involontaire, le Château du Faing renaît de ses cendres en 2012. C'était il y a 12 ans.

Depuis, l'entièreté du site a été réhabilitée, les visites guidées se sont succédées, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative de Jamoigne. Une question lancinante s'est alors posée aux autorités communales : comment faire per-

durer ce projet et, surtout, développer autour de celui-ci son attractivité touristique, et ses indéniables et inévitables retombées économiques, d'autant que plusieurs hectares verdoyants entourent celui-ci ?

Ces « *Estivales* » sont un début de réponse. Proposer aux habitants de la Commune de Chiny, mais aussi des municipalités voisines, un véritable projet de développement, à la fois culturel et économique, et ce, tout en soutenant de nombreuses associations officiant sur notre territoire.

Profitez bien ! Amusez-vous ! Et merci à Christelle pour l'excellence de sa programmation...

UN GRAND CHÂTEAU
SERA INSTALLÉ AFIN DE VOUS
ABRITER EN CAS DE PLUIE !



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Annick BRADFER
Echevine de la Culture



Christelle POIRET
Attachée culturelle

**DIMANCHE 30 JUIN,
DE 10H A 18H
ENTREE GRATUITE**

**MARCHE DES PRODUCTEURS
ET ARTISANS LOCAUX**



Envie de déguster une bière artisanale ou des produits locaux ? d'acheter des créations de nos artisans locaux ?

Venez nous rendre visite !

Plus de 60 exposants vous attendent autour de stands accueillants différents produits de bouche, créations en tous genres (textiles, bois, etc)... le tout en compagnie de plusieurs brasseries. Le groupe « *Dear Old Chaps* » se produira vers 11h30, au moment de l'apéritif ! Un partenariat entre la Ville de Chiny et le Syndicat d'Initiative de Jamoigne.

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le SI Jamoigne.

**SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET
DE 10H A 19H
ENTREE PAYANTE**

**VALHALLA DAYS : LE TEMPS D'UN WEEK-END,
SOYEZ UN VIKING !**



Plongez dans l'univers des légendes nordiques et vivez une expérience unique au cœur de l'âge des Vikings. Découvrez un événement incontournable, mêlant traditions ancestrales, spectacles (équestres, contes, magie du feu). Dès votre arrivée, vous serez happé par l'authenticité. Des reconstituants, habillés en costumes d'époque et armés jusqu'aux dents, vous accueilleront et vous feront découvrir la culture, les traditions et la vie quotidienne de ces peuples scandinaves.

Fruit d'un partenariat public – privé entre la Ville de Chiny et les ASBL « *Art & Smile* » et « *Artifous* ».

Les entrées, le bar et la restauration sont payants, vu la logistique déployée.

**DIMANCHE 14 JUILLET,
A PARTIR DE 11H30
ENTREE GRATUITE**

APERO MUSICAL ET FESTIF



Pour cette première, nous accueillerons « *Synapses* », un groupe originaire d'Arlon-Longwy, qui propose des reprises pop-rock d'artistes mondialement connus, dans un répertoire qui est un surprenant mélange électrique dans l'univers des rocks anciens et des morceaux récents.

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le SI d'Izel.

**VENDREDI 19 JUILLET
A PARTIR DE 20H00
ENTREE GRATUITE**

**SPECTACLE SON ET LUMIERE
« CARMINA BURANA » ET CRACHEURS
DE FEU**

Nous découvrirons « *Rock Frequency* » en première partie de soirée (20h), un « rock cover band » qui vous emmènera au cœur des années 1990-2000.

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le Football de Jamoigne-Chiny.

**DIMANCHE 28 JUILLET
A PARTIR DE 11H30
ENTREE GRATUITE**

**APERO MUSICAL ET FESTIF
LE DEUXIEME !**



Vous connaissez « *Abba* », un groupe suédois de pop, originaire de Stockholm ? Pour ce deuxième apéro festif et musical, nous avons donc le plaisir d'accueillir « *Abba Voices* », qui propose des reprises de ce quatuor de légende. Un régal, non ?

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour « Les Amis du Pays de Chiny ».

**MERCREDI 31 JUILLET,
DE 21H A 23H
ENTREE PAYANTE**

**CONFRERIE DES SOSSONS
D'ORVAUX ET PIECE DU THEATRE
DES GALERIES (HABAY)**

En Gaume, le Théâtre royal des Galeries (Habay) est une institution connue et reconnue. La diversité des styles (Molière, Pirandello, Agatha Christie, etc.) dans la programmation est une marque de fabrique revendiquée.

La pièce : « *Venise sous la neige* » est une comédie dynamique et savoureuse tournant autour d'un énorme malentendu ».

Fruit d'un partenariat public – privé entre la Ville de Chiny et la Confrérie des Sossons d'Orvaux.

Les entrées, le bar et les restaurations sont payants, vu la logistique déployée !

**DIMANCHE 3 AOUT
A PARTIR DE 11H30
ENTREE GRATUITE**

**APERO MUSICAL ET FESTIF
LE TROISIEME ET DERNIER !**

Il est à présent temps de découvrir « *The Detain* », un groupe de musique pop/reggae originaire de Verviers (région de Liège). Entrée gratuite.

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le Tennis de Table de Jamoigne.

**SAMEDI 10 AOUT
20H – 22H
ENTREE GRATUITE**

**CONCERT DES « ARCANES »
ET DE « YALLA »**



Voici venue l'heure de mettre à l'affiche 2 groupes régionaux, originaires de Gaume, et dont la qualité n'est plus à démontrer, bien au-delà de nos frontières locales. « *Arcanes* », constitué aujourd'hui d'une trentaine de choristes de la région, le groupe propose désormais des chansons en français, en anglais et en italien !

Dans la foulée, la soirée se poursuivra avec une formation tout aussi connue, à savoir le groupe « *Yalla* », un trio originaire aussi de Chiny-Florenville. Deux concerts magnifiques, que rêver de mieux !

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le Vélo Sport Jamoigne.

**SAMEDI 17 AOUT
17H – 20H30
ENTREE GRATUITE**

**PLACE AUX ENFANTS : SPECTACLES
DE JONGLERIE ET DE MAGIE**

D'abord, « *Piratatouille* » (jonglerie) de 17h à 18h. Un joyeux pirate jettera, à Jamoigne, l'ancre de son drôle de bateau dans lequel il cache de nombreux trésors, des jeux, des farces, des numéros de jonglerie avec balles et torches enflammées...

Ensuite, « *Magic Show* » (magie) de 19h30 à 20h30. Les artistes de l'école de cirque le Pré en Bulle vont bondir sur la scène pour vous faire rire en participant à une aventure vraiment extraordinaire.

Autour d'un château gonflable, seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le Centre culturel du Beau canton, la Bibliothèque de Jamoigne et « *Chiny, Cité des Contes* »

**VENDREDI 23 AOUT
A PARTIR DE 20H
ENTREE GRATUITE**

**CONCERT DE L'HARMONIE CAECILIA D'IZEL
ET L'HARMONIE ROYALE
« LA STABULOISE » D'ETALLE**

De la flûte aux percussions, en passant par la clarinette, les saxophones, la trompette, le trombone etc., l'Harmonie Royale « *La Stabuloise* » d'Etalle ainsi que l'Harmonie Royale La Caecilia d'Izel vous invitent à venir écouter les nombreux instruments qui constituent un orchestre d'harmonie.

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour l'Harmonie royale « *La Caecilia* » d'Izel.

**SAMEDI 24 AOUT
A PARTIR DE 20H
ENTREE GRATUITE**

CONTES COQUINS



Le spectacle de la conteuse Sylvie ALEXANDRE, native de la Commune et grand Prix du Festival interculturel du Conte de Chiny 2017, nous emmène dans un voyage érotique à travers une succession de petits contes fruits de l'imagination du Marquis de Sade ou de La Fontaine.

Contrairement aux autres manifestations, qui se dérouleront principalement dans la cour du Château du Faing ou autour du Château, le spectacle de Sylvie ALEXANDRE est programmé à la Maison des Artistes (située également sur le site du Château du Faing)

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour « *Chiny, Cité des Contes* ».

**SAMEDI 31 AOUT
A PARTIR DE 20H
ENTREE GRATUITE**

**CINEMA EN PLEIN AIR
UN FILM POUR LES FAMILLES !**

(EN CAS DE PLUIE, REPORT AU DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE !)

C'est une première dans la Commune de Chiny : organiser une activité de cinéma en plein air, issue d'une vieille tradition venant des pays méditerranéens. Il s'agit non seulement d'animer le site du Château du Faing, mais aussi de créer un lieu de rencontre entre les habitants !

Seuls le bar et la restauration sont payants, organisés par et pour le Football de Les Bulles.

Action sociale



Beau bilan pour les cours d'informatique

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.), des ateliers numériques ont eu lieu à la Bibliothèque de Jamoigne, tous les jeudis, en soirée, entre mars et juin. Sous l'égide d'André GOFFINET, de Chiny, ces ateliers gratuits s'adressaient à toute personne désireuse de découvrir l'outil informatique ou de renforcer ses connaissances de base. Plusieurs thématiques ont été abordées à travers 6 modules : sécurité, navigation sur internet, administration en ligne, bureautique, etc.)

Vu le succès rencontré par ces ateliers (qui ont tous affiché complet !), l'expérience sera renouvelée en 2025 !



Lisiane MALHAGE
Echevine en charge du PCS

Vie politique

In memoriam

Aimé Schoppack s'en est allé...



Début mai, et en toute discrétion, notre ami Aimé SCHOPPACK nous a quittés. Elu Conseiller communal et Chef de groupe en 2000, il devient Echevin de l'Enseignement et de la Culture en 2004.

Réélu brillamment en 2006, il devient 1^{er} Echevin de la Ville de Chiny. Présent sur une liste aux élections provinciales, il est également élu Conseiller provincial. En 2012, il prend sa retraite « politique ».

On lui doit notamment les magnifiques dossiers de la rénovation de la place de Pin,

attendue depuis longtemps, mais aussi la transformation de l'ancien presbytère de Pin en crèche communale. Depuis son ouverture, « Les P'tits Pinsons » ont accueilli des centaines d'enfants !

Homme au caractère bien trempé, connu par sa franchise et ses convictions ancrées au plus profond de lui-même, Aimé était réputé pour sa joie de vivre, son sens de la fête et de la convivialité.

Sur les plans professionnels, il aura connu de nombreuses vies : tour à tour bûcheron, postier, assureur, il ne s'est jamais laissé enfermer dans le moindre carcan. Mais il est toujours resté syndicaliste dans l'âme, défenseur des plus faibles et pourfendeur des inégalités sociales de tous ordres.

Un extrait d'un livre de Richard DAWKINS, un biologiste de renommée internationale ayant créé la « Fondation pour la raison et la science » résume bien son récent départ : « Nous mourrons un jour, et c'est là notre chance. La plupart des gens ne mourront jamais dans la mesure où ils ne naîtront jamais. Les êtres hypothétiques qui auraient pu tenir notre place dans le monde mais qui, dans la réalité, ne verront jamais

le jour excèdent les grains de sable de l'Arabie. Assurément, ces fantômes incluent des poètes qui surpassent Rimbaud, des scientifiques qui surpassent Newton. Le nombre d'individus potentiels excède infiniment le nombre des vivants. En dépit de ces probabilités époustouflantes, ce sont être banals, vous et moi, qui vivent ici ».

« Nous, le petit nombre des privilégiés, qui avons gagné à la loterie de la naissance, comment dès lors pouvons-nous nous plaindre de notre retour inévitable à cet état antérieur d'où l'immense majorité des êtres potentiels ne sont jamais sortis ? ». Durant notre court laps de temps sur Terre, il importe dès lors de mener une vie libre et libérée. Sans nul doute, c'est ce que Aimé a fait !

Ses pensées vont à son épouse Elisabeth et à ses 3 enfants : Laurent, Joan et Renaud.

Comme le chantait Jacques BREL : « Adieu, l'ami, on t'aimait bien ! ».

Jumelage Chiny - Saint-Verand
Séjour de notre délégation chez nos amis Français !



Du 9 au 12 mai, lors du week-end de l'Ascension, une délégation de notre Commune, forte d'une cinquantaine de personnes et emmenée par notre Bourgmestre Sébastien PIRLOT et Annick BRADFER, 1^{ère} Echevine chargée des Jumelages, a rendu visite à nos amis français de la municipalité de Saint-Vérand, un village situé dans le Beaujolais et à 30 kilomètres avant la métropole de Lyon.

Il est à noter que plus d'une dizaine de « nouveaux » (habitants récemment installés, jeunes retraités ayant décidé de s'investir, etc.) figureraient parmi nous. Tous ont d'ailleurs été enchantés de cette rencontre placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité et ont d'ores et déjà marqué leur intérêt pour accueillir, comme le veut la tradition, chez eux des familles françaises lors du retour prévu dans 2 ans, en 2026. 3 journées riches en découvertes et en rencontres humaines.

Le jeudi, après une arrivée en milieu d'après-midi, nous avons été accueillis en la Mairie de Saint-Vérand pour la cérémonie officielle et l'échange de cadeaux entre délégations. Le soir, c'est dans les familles d'accueil que les invités belges ont pu partager la joie des retrouvailles.

Le lendemain, vendredi, la journée s'est avérée particulièrement chargée avec une balade dans la campagne et un pique-nique sur les hauteurs du village de Chiroubles, avant d'entamer, pendant près de 4 heures, la visite du Musée de la vigne au « Hameau Duboeuf » et d'enchaîner, dans la foulée, avec la traditionnelle soirée de gala en la salle des Fêtes de Saint-Vérand.

Le samedi, lui, a été consacré, à la découverte du travail d'un viticulteur au domaine de la



« Feuilleta », avant la visite du Château de la Garde, un bâtiment privé spécialement ouvert à l'occasion du séjour de la délégation de Chiny. Le soir, autour d'un jambon à la broche et de différents jeux, les convives ont pu assister à l'intronisation d'Audrey et de Patrice, membres du Comité de jumelage de Chiny, comme chevaliers de la Confrérie du Beaujolais. Et lundi, après le brunch, il était déjà temps de prendre congé de nos hôtes français afin de regagner le territoire communal. Toutes et tous, petits et grands, s'en sont donc allés avec plein de merveilleux souvenirs...

Comité de jumelage
Chiny / Saint-Vérand :
prochaines dates à retenir :

- Dimanche 8 septembre : participation à la Fête des loisirs
- Décembre 2024 : illuminations du sapin de Noël au Château du Faing
- Janvier 2025 : apéro de Nouvel-An à la Maison des artistes (Château du Faing)
- Mars 2025 : soirée de la Saint-Patrick à la Maison des artistes (Château du Faing)





Jumelage Chiny – Huisseau-sur-Cosson (Loire) : séjour d’une délégation chez les habitants de notre Commune

Du 17 au 20 mai, lors du week-end de Pentecôte, une délégation de la Commune de Huisseau-sur-Cosson (près de Chambord, dans la Loire), forte d’une cinquantaine de personnes, nous a rendu visite à l’occasion du jumelage officiel nous unissant désormais à cette municipalité d’un peu plus de 2.000 habitants.

Dès leur arrivée, nos amis français ont été accueillis par le Collège échevinal et les familles belges d’accueil. L’occasion pour notre Bourgmestre **Sébastien PIRLOT** de présenter les caractéristiques de notre Ville et pour **Annick BRADFER**, 1^{ère} Echevine en charge des Jumelages, de prononcer le traditionnel mot de bienvenue. Après la signature officielle par les 2 Maires et l’échange des cadeaux officiels (dont une superbe toile réalisée par une artiste de Huisseau-sur-Cosson représentant les armoiries des 2 Cités ainsi nouvellement jumelées et qui trône dès à présent dans notre salle du Conseil communal), le début de soirée s’est terminé par un vin d’honneur afin de permettre à tout un chacun de faire plus ample connaissance.



Le samedi, lui, s’est révélé particulièrement chargé : après une visite guidée du Château du Faing, nos hôtes ont découvert, durant toute l’après-midi, l’Abbaye d’Orval (ruines, Musée et Brasserie), avant d’assister au repas officiel des 2 délégations, qui s’est tenu en la Maison de village de Les Bulles. A cette occasion, la nouvelle place jouxtant ladite Maison de village a été officiellement inaugurée et baptisée « Place de Huisseau-de-Cosson » tandis qu’en soirée, 5 élus (le Maire, **Joël DEBUIGNE**, 3 de ses adjoints, **Claire**, **Jean-Luc** et **Bruno**, et un Conseiller municipal, **Frédéric**) ont été officiellement intronisés « Chevaliers » par la « Confrérie des Amis du Pays de Chiny ».



Enfin, le dimanche a été consacré à la visite du Château-fort de Bouillon. Un week-end riche en découvertes et en échanges humains intenses. Et le lundi matin, dès après le petit-déjeuner, il était déjà temps pour nos invités français de quitter notre territoire communal pour regagner leur municipalité.



Christelle POIRET
Attachée culturelle

Excursion communale du 2 juin : émerveillement au Royal Palace de Kirrwiller (Alsace) !

Ce dimanche 2 juin, nous étions nombreux à monter à bord d’un grand car, à destination de Kirrwiller, en Alsace, pour un spectacle de music-hall.



Arrivés vers midi en INGWILLER, nous avons déjeuné dans un restaurant alsacien typique, à 5 minutes du cabaret. Dans une ambiance chaleureuse, nous avons pu goûter aux mets locaux, accompagnés de vins alsaciens, de l’accent et de la bonne humeur des serveuses. À 14h15, nous avons rejoint le Royal Palace, l’un des plus grands cabarets de France, implanté dans la campagne alsacienne. Le spectacle était digne des revues parisiennes : danse, chant, humour, décors, plumes et paillettes nous ont éblouis tout au long de l’après-midi !

Nous vous remercions toutes et tous pour votre contribution à cette journée, pour votre participation et pour l’esprit convivial de cette sortie. Un succès qui nous encourage à renouveler ces excursions, afin d’engranger beaux souvenirs et émerveillement.

Après le spectacle, quelques-uns d’entre-nous sont partis flâner et explorer la ville de Kirrwiller.

La majorité des participants a rejoint le « lounge club » du cabaret, où une animation musicale et des danses nous attendaient. Une façon magnifique de clôturer un spectacle féerique.



Vovo KAMBU
Echevine du Tourisme

Chats errants : opération capture, stérilisation, adoption

Depuis 2021, la Ville de Chiny est engagée dans la régulation de la population de chats errants.

Depuis le début de l’année, 11 chats ont été capturés et stérilisés sur notre territoire : 3 à Termes - 3 à Prouvy - 2 à Jamoigne - 3 à Chiny. À Prouvy, l’un des chats est en cours de sociabilisation, afin d’être proposé à l’adoption. Depuis 2021, nous organisons, en collaboration avec la SRPA d’Arlon, des campagnes pour capturer les chats errants. Nous les stérilisons et, lorsque cela est possible, nous les proposons à l’adoption, mais dans la majorité de cas, les chats errants sont relâchés dans leur milieu de vie.

- 2021 : 25 femelles, 26 mâles
- 2022 : 21 chats stérilisés et relâchés, 41 proposés à l’adoption
- 2023 : 20 femelles, 15 mâles, 28 chatons

Plus de 120 animaux ont été capturés, dont de nombreux chatons.

Quant aux obligations et actions, la stérilisation concerne la population de chats errants, mais pas uniquement. En tant que propriétaire d’un chat domestique, vous devez le stériliser. Depuis le début de cette année, la Commune offre une prime pour la stérilisation. Contactez-nous, nous vous aiderons. En dehors des campagnes organisées par la commune, deux trappes sont à votre entière disposition. Elles vous permettent d’attraper et de transporter les chats errants jusqu’à la Srpa d’Arlon, qui se charge de la stérilisation.

Les résultats sont là, continuons nos efforts !



Vovo KAMBU
Echevine du Bien-être animal

Syndicat d'Initiative de Jamoigne – Vierre et Semois

Le Syndicat d'initiative de Jamoigne-Vierre et Semois vient d'acquérir un Beer bike ! Qu'est-ce qu'un beer bike ? C'est un vélo festif à propulsion humaine avec plusieurs passagers (5 personnes minimum et 15 personnes maximum) avec la particularité d'avoir un bar central : il est également appelé bar mobile.

Le Beer bike est disponible à la location pour diverses manifestations privées, telles que : enterrements de vie de garçons ou de jeunes filles, anniversaires, fêtes privées, team building Il sera également disponible lors des festivités locales organisées au Château du Faing.

L'inauguration a eu lieu le 1er mai dernier, lors de la journée des familles, manifestation qui a d'ailleurs rencontré un vif succès avec pas moins de 350 visiteurs.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le SI Jamoigne Vierre et Semois au 061/32.02.72



25 mai 2023 : goûter des seniors !

Le samedi 25 mai dernier s'est déroulé le traditionnel goûter annuel des Seniors habitant dans notre Commune. Pour cette 31^{ème} (déjà!) édition, initiée à l'époque par M. Gérard TOUSSAINT, Echevin, nous avons enregistré la présence massive d'une centaine de représentants de ce qu'on appelle « l'âge d'or » de notre population. Nous pouvons dès lors envisager sereinement la poursuite de cette manifestation. La cérémonie, organisée par l'Administration communale et qui s'est déroulée au Centre culturel d'Izel, nous a permis de les remercier pour ce qu'ils nous apportent : sagesse, expérience, richesse des souvenirs, témoignages du passé et sau-

vegarde de notre patrimoine. Ce qui tranche avec le « jeunisme » ambiant.

Après le verre de l'amitié, chaque convive a pu déguster pâté gaumais, tartes et délices salés. Toutes et tous ont ensuite eu l'opportunité de se dépenser en foulant la piste de danse !

A n'en pas douter, un merveilleux après-midi qui a permis à nos Seniors de passer un moment festif et convivial.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle rencontre !



Des Maîtres japonais à Chiny !

Ce samedi 11 mai, à la Maison de village de Chiny, des grands Maîtres japonais d'arts martiaux, venus spécialement de leur pays, ont donné des cours à plus d'une centaine de pratiquants de haut vol et originaires non seulement de notre région, mais aussi du Luxembourg, de France, d'Allemagne et de Suisse.

A l'occasion de ce week-end « spécial », la délégation japonaise a été accueillie, au nom de la Ville de Chiny, par Vovo NOEL-KAMBU, Echevine, et Frédéric ROBERTY, Président du Conseil communal. Un présent a été remis au Chef de délégation par les autorités communales, lors de la soirée de remise de prix et diplômes, organisée par le Cercle d'arts martiaux.



Marcher sur un chemin de mémoire :

« La voie des brancardiers Rossignol-Jamoigne »

Notre château, un lieu de mémoire

En août dernier, un large public gaumais avait eu l'occasion d'assister au spectacle « Et la Semois était rouge de sang » dans la cour de notre Château à Jamoigne.

Le S.I. Jamoigne voulait ainsi rappeler les moments terribles vécus par la population de nos villages lors de l'invasion allemande en août 1914.

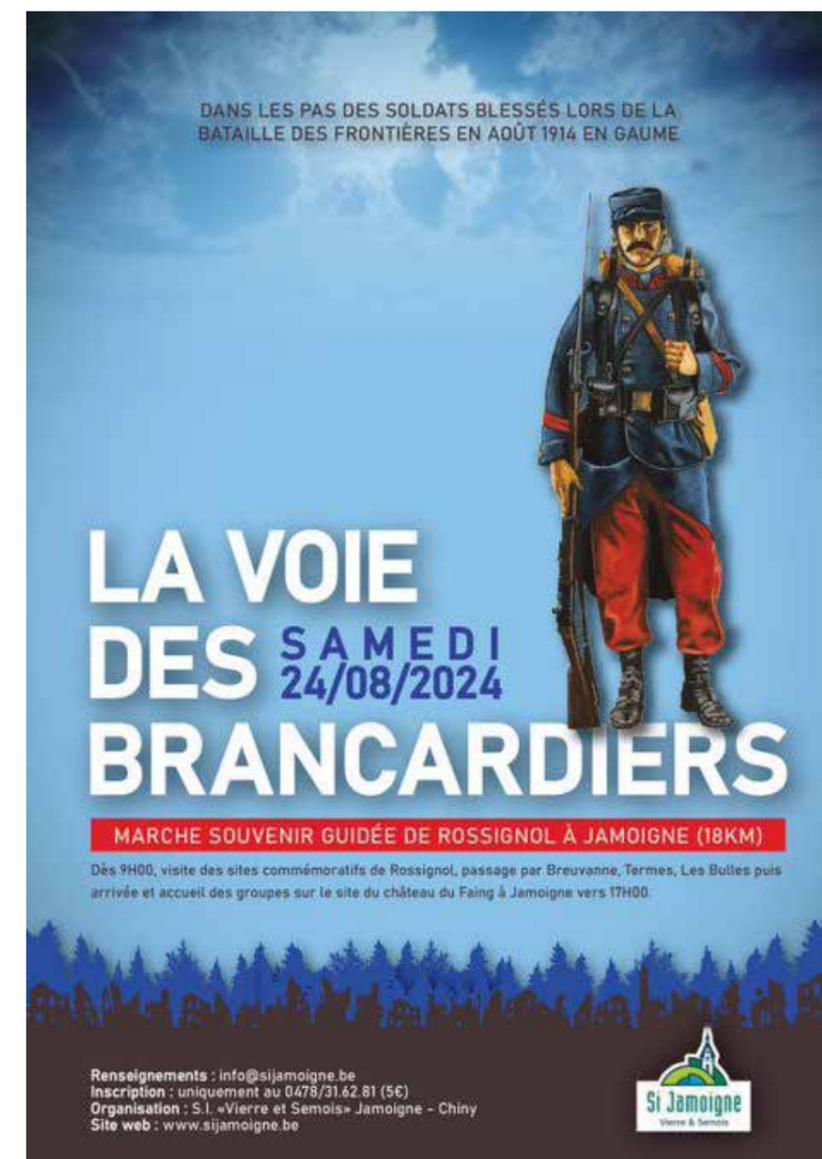
Un accent particulier avait été mis sur le rôle important qu'avait joué le Château du Faing, notamment le 22 août et les jours suivants. En effet plus de 450 blessés allemands et français venant de la bataille de Rossignol trouvèrent refuge et réconfort dans notre Mairie équipée alors en ambulance (terme employé à l'époque pour désigner une infirmerie militaire).

Une mémoire à entretenir

En organisant le dimanche 25 août prochain la deuxième édition (la première marche fut inaugurée en juin 2023) de « La voie des brancardiers », le S.I. « Vierre et Semois » veut perpétuer ces moments tragiques qui ont marqué beaucoup de nos familles.

Marcher dans les traces des soldats blessés, visiter les sites commémoratifs de Rossignol et Breuvanne puis traverser les villages de notre commune : Termes puis Les Bulles (où fut assassiné le 15 août 1914 le lieutenant de Crépy) ...voilà le programme qui sera proposé aux marcheurs qui parcoureront ainsi 18 kilomètres entre bois, villages et bord de Semois.

Des guides accompagneront les groupes tout au long du parcours et lors des haltes (notamment au centre du village de Termes et au mémorial de Crépy à Les Bulles).



Se renseigner et s'inscrire...

Se renseigner : www.sijamoigne.be

S'inscrire : uniquement au 0478/31.32.81 (frais de participation : 5€)

Organisation : SI Jamoigne

1^{er} juin 2024 : Noces de Diamant et d'Or

Ce samedi 1er juin, l'Administration communale de Chiny, lors d'une cérémonie placée sous l'égide de notre Bourgmestre **Sébastien PIRLOT** et d'**Annick BRADFER**, organisatrice de cette réception officielle en tant que 1^{ère} Echevine en charge de l'Etat-Civil/Population, a fêté pas moins de 10 couples jubilaires. La Commune, à cette occasion, accueillait un couple fêtant ses Noces de Diamant (60ans) et 9 couples fêtant ses Noces d'Or (50 ans). La cérémonie, vu le nombre de personnes présentes (plus de 100 !), a été délocalisée de la Mairie à la Maison de village de Les Bulles.

Noces de Diamant



M et Mme Mireille et Michel LAURENT - THIRY
(Valansart)



M et Mme Clairette et Philippe DELLER-DONY
(Chiny)



M et Mme Lucie et Eloi FLAMMAND - WAGNER
(Valansart)



M et Mme Bernadette et Hubert GOFFINET - VERITER
(Izel)



M et Mme Marie-Chantal et Dominique PERANI - LECOMTE
(Valansart)



M et Mme Madeleine et Francis PIERRE - GERARD
(Chiny)



M et Mme Anne-Marie et Luigi PILI - PONLOT
(Les Bulles)

Noces d'Or



M et Mme Régine et Marcel ARNOULD - COLLIN
(Pin)



M et Mme Danièle et Guy BOUTARD - SCHMIT
(Les Bulles)



M et Mme Francine et Claudy TROGH - BERTE
(Les Bulles)

CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON

061/31.30.11

www.ccbeaucanton.be



SUR LES TRACES DE « CHINY AU MOYEN AGE »

Balade historique

Ma 09/07, Dim 21/07,

Dim 04/08, Mar 13/08

14H00

Enrichie de copies de documents historiques partagées, la balade permet à chaque participant une meilleure compréhension de ces traces du passé.

En collaboration avec le S.I. Chiny, le centre culturel et le cercle histoire et nature Brunehaut.

OUVERTURE DE SAISON

Samedi 14/09

Programme :

« Co-habiter avec la Semois »

Parcours expo photos issue d'une mission photographique

16H : « Armenia » par Le Rythme en soi

Spectacle musique et danse pour les familles

20H30 : The Kat's PyjamaZ

One-woman-band indie-electro

CHÂTEAU DU FAING À JAMOIGNE

Dimanche 8 septembre 2024

FÊTE DES LOISIRS DE 10H À 19H

Journée récréative d'animations et activités sportives et socioculturelles pour tous !

Venez tester une activité, regarder, écouter, découvrir, goûter, s'informer, jouer et s'amuser en famille... Infos et réservations : 061/325.321



LES AMIS DE LA NOTRE- DAME « CHINY-SUXY »

Dimanche 22 septembre 2024 à 14h30

Site de la Notre-Dame

Messe en plein air présidée par l'Abbé
Philippe MAWET (RTBF)

Boissons et petite restauration.

Informations : 061 329 064

Syndicat d'initiative de Chiny
Calendrier manifestations 2024

12-13-14 juillet : Festival du Conte

9 et 21 juillet : Balades du Quartier du Fort

3 août : brocante nocturne

4 et 13 août : Balades du Quartier du Fort

14/09, 6/10, 12/10, 20/10: Balades champignons

LES ROUTHEUX - IZEL

n° agrégation : LUX 008

MARCHE DE LA RENTRÉE

25 AOÛT 2024

6 - 12 - 22 - 30 km

Départ et arrivée: Centre culturel Av Gilson, 48 B-6810 Izel

facebook : [Les Routheux-Izel](https://www.facebook.com/lesroutheuxizel)

départs: De 7 à 10 heure 30 Km
De 7 à 13 heure 22 Km
De 7 à 15 heure 6 et 12 km

arrivées : Au plus tard à 17 heure

Permanence assurée: F.F.B.M.P. et I.V.V. de 9 à 17 heure
Participation: estampille: 1,00 euro
Sous le Patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires
Le club est assuré en responsabilité civile.
Respectez la propreté du parcours et de la forêt. Tenir les chiens en laisse.
Les carnets ADEPS sont estampillés.
L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.
Une restauration est prévue à la salle à un prix démocratique.
Ravitaillement proposé sur les différents contrôles.
Renseignements: Martin Marcel 0474/386 750 martinmarcel@skynet.be